

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E4 6.4 km
E2 5.6 km
E3 6.8 km
E1 5 km

Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Observatoire paysager de Brissy-Hamégicourt, au bord de l'A26

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E4
6.4 km

E2
5.6 km

E3
6.8 km

E1
5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



27 : Itinéraire de la D13 entre les villages de Brissy-Hamégicourt et de Brissay-Choigny



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - - - - / - - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : Site Patrimonial Remarquable : Site inscrit/classé :

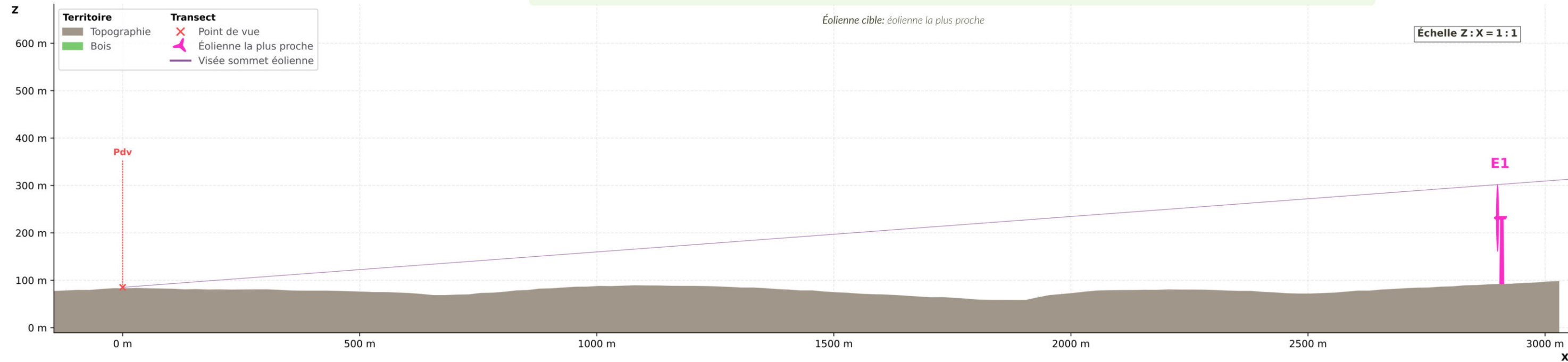
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



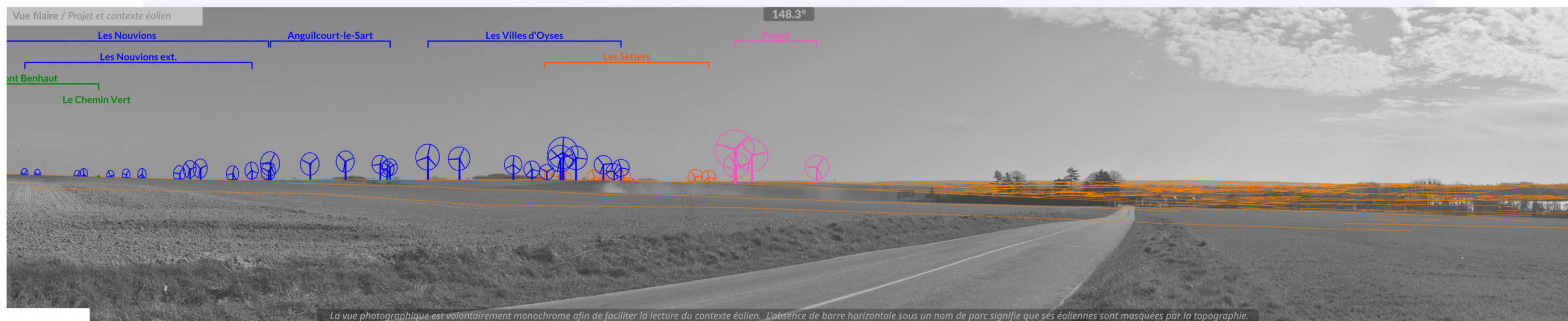
Avertissement :
La ligne de visibilité du bout de pale tient compte de la courbure terrestre. Les éléments ponctuels sont positionnées par projection perpendiculaire au trait de coupe. Par conséquent, l'échelle métrique horizontale du trait de coupe n'est pas exacte pour ces éléments. Par ailleurs, leur positionnement vertical à leur altitude propre peut les présenter au-dessus ou au-dessous du trait de coupe en fonction de la différence d'altitude avec ce dernier. Cette particularité s'applique à tous les éléments qui ne sont pas précisément situés sur le trait de coupe.

Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que c'est depuis l'itinéraire de la D13 que s'ouvrent, dans l'aire d'étude rapprochée, les vues les plus dégagées sur la ZIP C'est notamment au nord du village de Brissay-Choigny que le champ de vision est particulièrement ouvert sur le paysage de transition entre plateau et vallée. La principale sensibilité paysagère est liée ici à la continuité du contexte éolien et à la lisibilité de la transition plateau/vallée.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D13 à l'approche de Brissay-Choigny, montre bien la situation du projet à la transition entre le paysage de grande plaine agricole et le paysage de la vallée. Les quatre éoliennes du projet s'inscrivent sur les hauteurs du coteau agricole, dans la continuité des éoliennes existantes (parcs éoliens Les Villes d'Oyses, Anguicourt-le-Sart, les Nouveions) et en instruction (Les Setiers) ; il contribue à un léger élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien. Toutefois, depuis ce point de vue, le projet, distant de plus de 2,9 km, n'installe pas significativement de concurrence visuelle ni d'effet de prégnance sur le village de Brissay-Choigny ou encore sur la vallée de l'Oise. L'impact paysager du projet est globalement faible à modéré depuis ce point de vue.

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



E1 2.9 km
E4 4.4 km
E2 3.6 km
E3 4.7 km

Itinéraire de la D13 entre les villages de Brissy-Hamégicourt et de Brissay-Choigny

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1 2.9 km **E4** 4.4 km **E2** 3.6 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E3
4.7 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



28 : Itinéraire de la D57 à la sortie sud du village de Renansart



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : Site Patrimonial Remarquable : Site inscrit/classé :

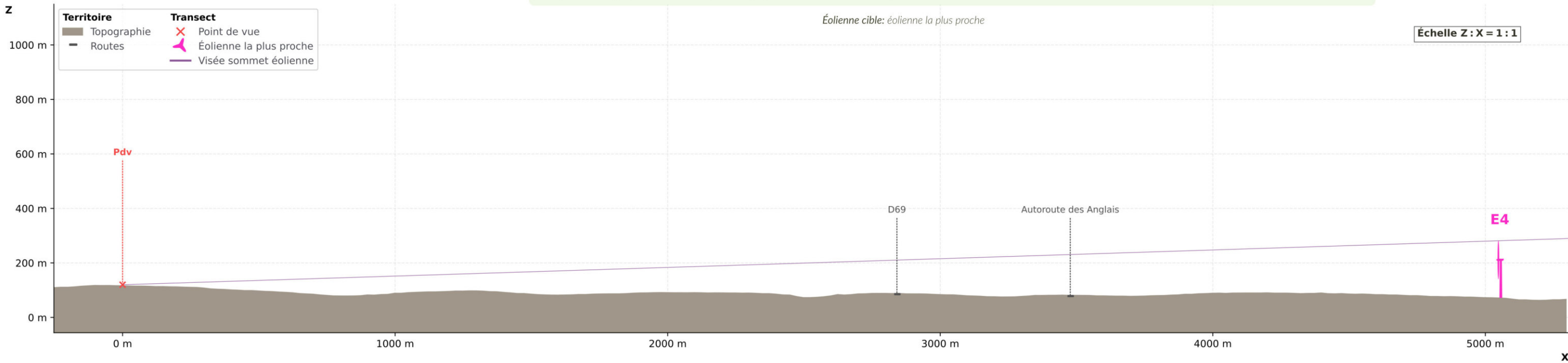
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la partie de l'unité paysagère de la Plaine de grandes cultures interceptée par l'aire d'étude rapprochée à l'est de la vallée de l'Oise, est essentiellement occupée par l'agriculture et le paysage éolien en service et en instruction. Renansart est le seul village «isolé». Traversé par la D57, ce bourg présente une faible sensibilité à l'effet de cumul et de densification du contexte éolien.

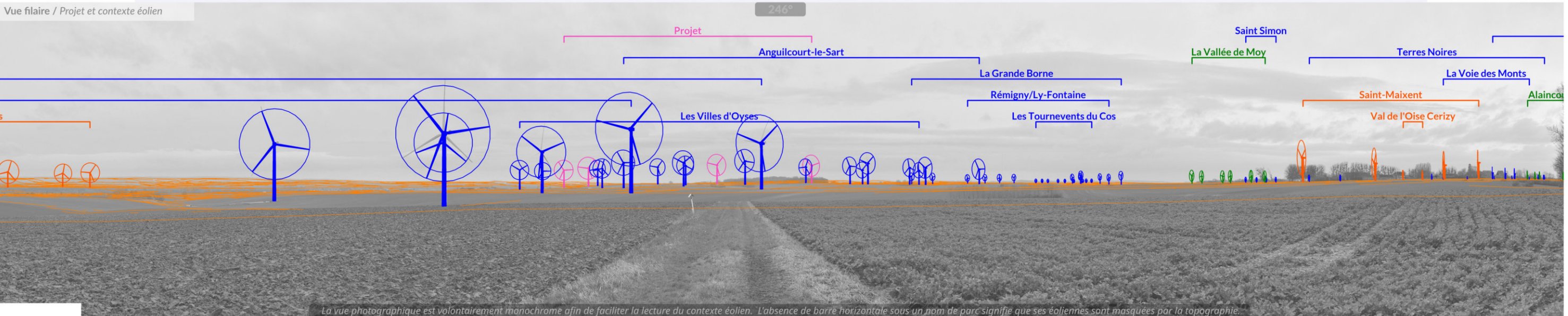
Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D57 à la sortie sud du village, et notamment depuis le point haut du lieu-dit Bellevue, montre les légères ondulations du relief et quelques structures végétales qui ponctuent le paysage, occupé en grande partie également par des parcs éoliens en service (Les Nouveions notamment, Les Villes d'oyes et Anguilmcourt-le-Sart plus éloignés). Les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 5,1 km, sont situées à l'arrière de la majeure partie du contexte éolien. Compte tenu du nombre d'éoliennes visibles, les quatre éoliennes du projet ont un impact global très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Itinéraire de la D57 à la sortie sud du village de Renansart

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
5.6 km

E4
5.1 km

E2
5.2 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
5.2 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



29 : Centre du village de Renansart, rue de l'Eglise



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

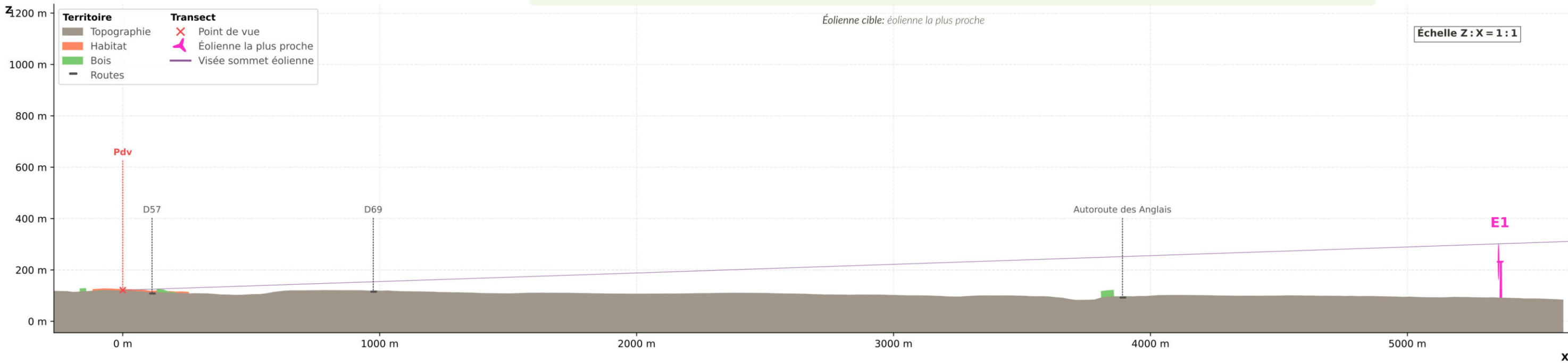
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la partie de l'unité paysagère de la Plaine de grandes cultures interceptée par l'aire d'étude rapprochée à l'est de la vallée de l'Oise, est essentiellement occupée par l'agriculture et le paysage éolien en service et en développement. Renansart est le seul village «isolé». Traversé par la D57, ce bourg présente une faible sensibilité à l'effet de cumul et de densification du contexte éolien.

Le photomontage illustrant la perception depuis le coeur du village de Renansart, rue de l'Eglise derrière la place centrale, montre que le panorama est marqué par la silhouette arborée et bâtie du bourg, à l'arrière de laquelle on devine l'étendue du contexte éolien présent sur le plateau agricole (Notamment Les Nouvions). Les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 5,4 km, sont situées à l'arrière de la majeure partie de ce contexte éolien ; elles sont par ailleurs masquées par les structures bâties et arborées du village. Le projet n'a aucun impact particulier sur le village depuis ce point de vue.

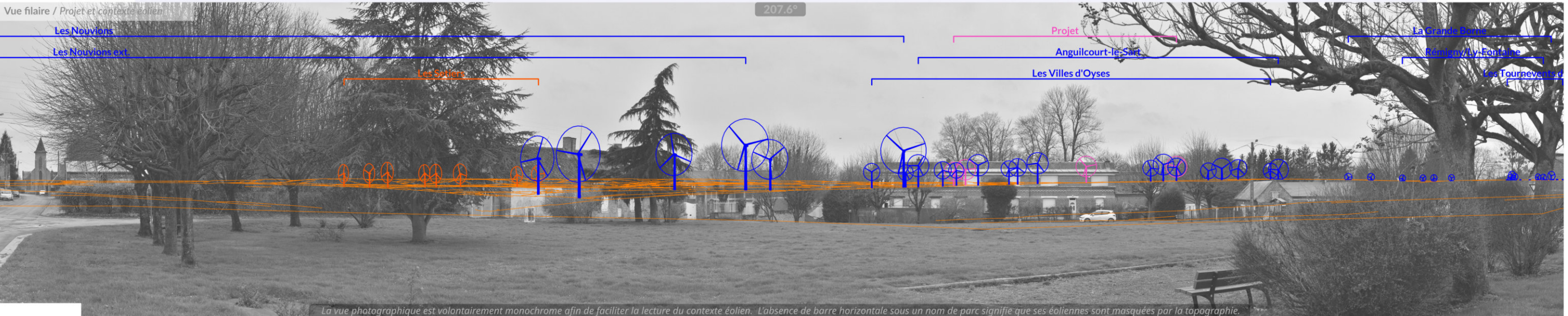
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parc construit



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3 6 km E4 5.5 km E2 5.4 km E1 5.4 km

Centre du village de Renansart, rue de l'Eglise

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E3 6 km
E4 5.5 km

E2 5.4 km

E1 5.4 km

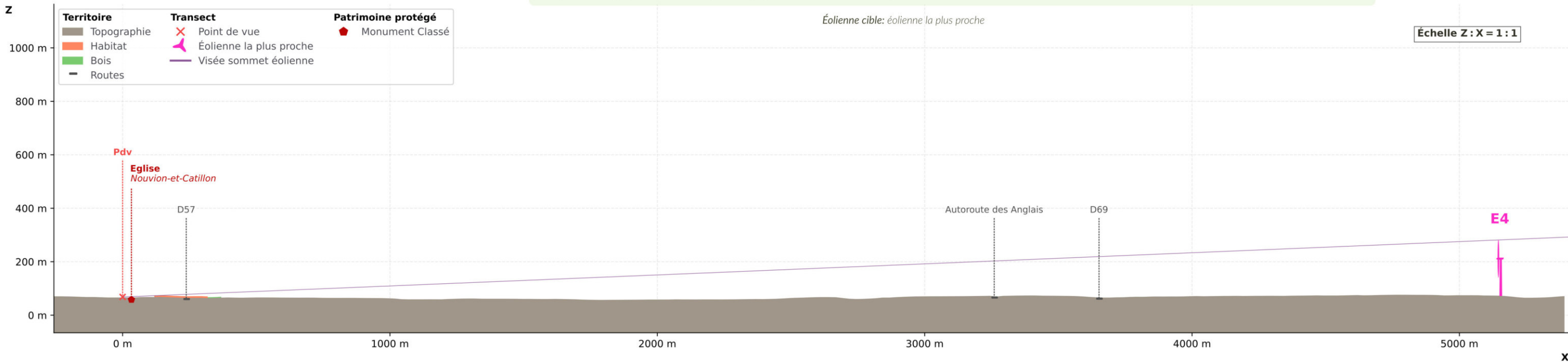
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



30 : Village de Novvion-et-Catillon, à la hauteur du cimetière



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'église de Novvion-et-Catillon, datant du 4ème quart du 14ème siècle, est implantée au coeur du village. C'est la tour-clocher qui est protégée (classement par arrêté du 28 mai 1927). Les sensibilités patrimoniales sont liées aux possibles effets de concurrence visuelle produits par le projet vis-à-vis de l'édifice.

Le photomontage illustrant la perception depuis les abords du cimetière montre bien la situation de l'église dans le coeur du village de Novvion-et-Catillon. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 5,2 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien. Elles sont à peine visibles à l'arrière des structures végétales et bâties de la partie nord du village ; elles n'occupent pas le même angle de vue que l'église classée. Du point de vue patrimonial, le projet n'aura donc aucun impact sur l'église classée ; son impact est très faible sur le village de Novvion-le-Comte.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien

es Setiers



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3 5.5 km E4 5.2 km E2 5.7 km E1 6 km

Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Village de Novvion-et-Catillon, à la hauteur du cimetière

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3

5.5 km

E4

5.2 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
5.7 km

E1
6 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



31 : Eglise de Novvion-et-Catillon, classée MH



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.-

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

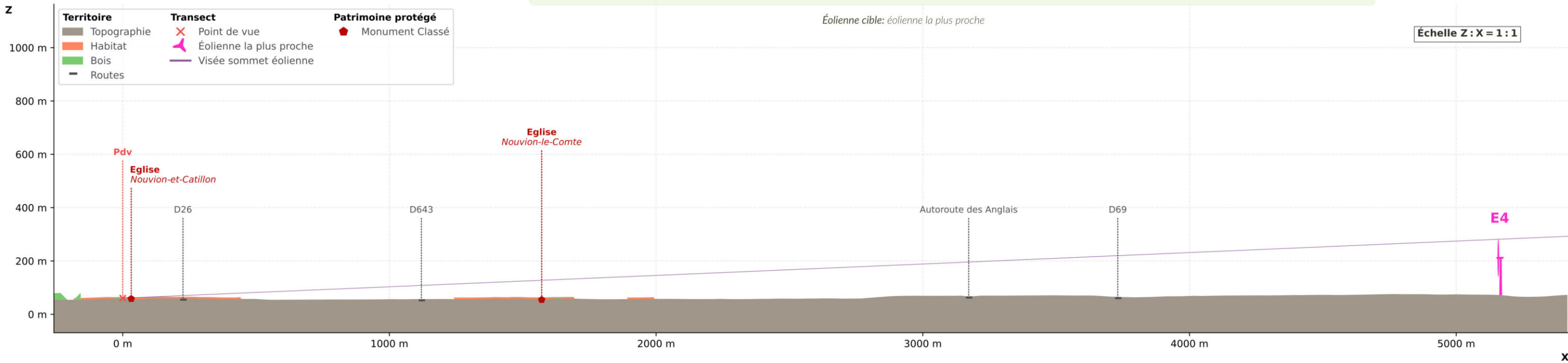
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

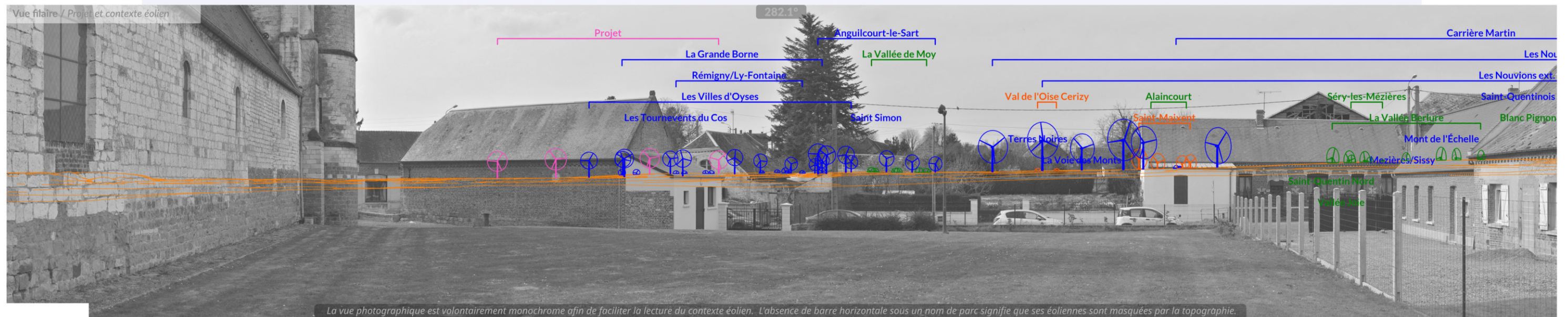


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'église de Novvion-et-Catillon, datant du 4ème quart du 14ème siècle, est implantée au coeur du village. C'est la tour-clocher qui est protégée (classement par arrêté du 28 mai 1927). Les sensibilités patrimoniales sont liées aux possibles effets de concurrence visuelle produits par le projet vis-à-vis de l'édifice.

Le photomontage illustrant la perception depuis les abords immédiats de l'église classée montre bien sa situation dans le coeur du village de Novvion-et-Catillon, sans vue dégagée vers le paysage de la grande plaine agricole. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet sont entièrement masquées par les structures bâties du village, et du fait de leur éloignement de plus de 5,2 km. Du point de vue patrimonial, le projet n'aura donc aucun impact particulier sur l'église classée, ni sur le coeur du village de Novvion-et-Catillon.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante —



E3
5.5 km

E4
5.2 km

E2
5.7 km

E1
6.1 km

Eglise de Nouvion-et-Catillon, classée MH

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
5.5 km

E4
5.2 km

E2
5.7 km

E1
6.1 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



32 : Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Novvion-le-Comte



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - - - - / - - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

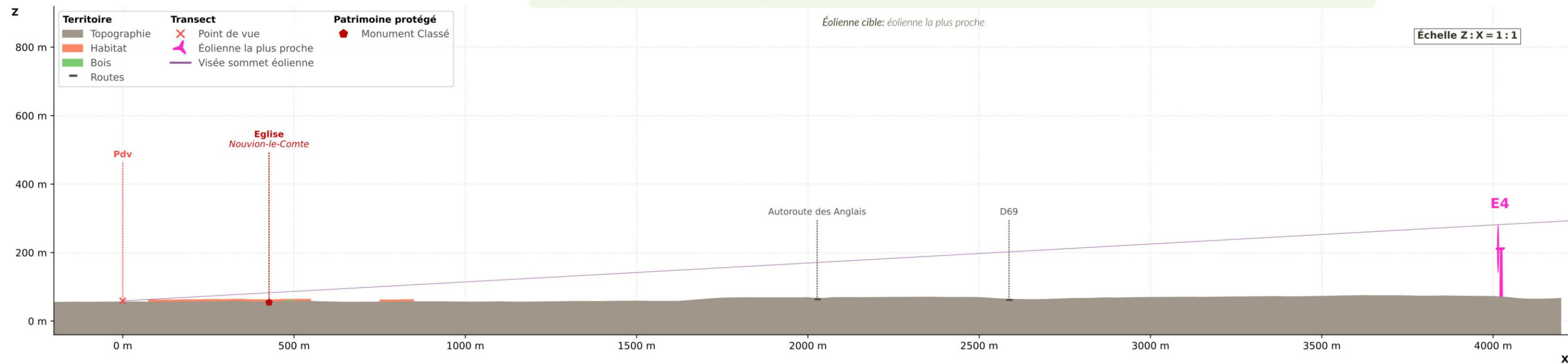
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

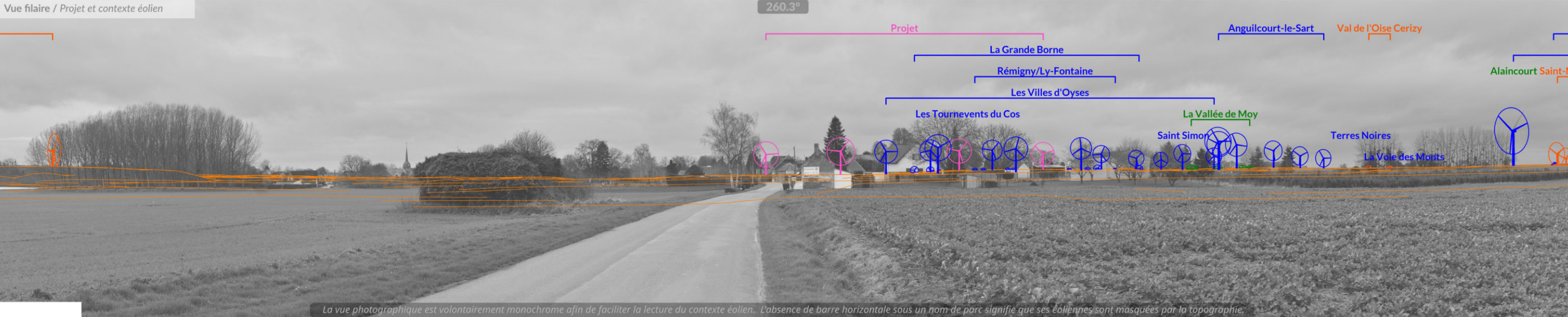
L'étude de l'état initial a montré que l'église de Novvion-le-Comte, datant des 15ème et 16ème siècles, est implantée au coeur du village. Cet édifice a été classé par arrêté du 20 mars 1922. Les sensibilités patrimoniales sont liées aux possibles effets de concurrence visuelle produits par le projet vis-à-vis de l'édifice.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Novvion-le-Comte montre bien la situation de l'église au coeur du bourg, sur la partie gauche du photomontage coeur du village de Novvion-le-Comte. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 4 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien (Notamment Les Villes d'Oyses) et se positionnent à l'arrière du village. On perçoit une partie du rotor de E4 à l'arrière-plan ; il n'y a toutefois pas de concurrence visuelle entre le projet et le clocher de l'église classée. L'effet de prégnance n'est pas significatif, et varie selon la constitution des plans paysagers du fait de la perception dynamique du trajet. Du point de vue patrimonial, le projet n'aura donc aucun impact sur l'église classée ; son impact paysager est faible sur le village de Novvion-le-Comte.

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



Itinéraire de la D643 à l'entrée est du village de Novion-le-Comte

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
4,4 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
4 km

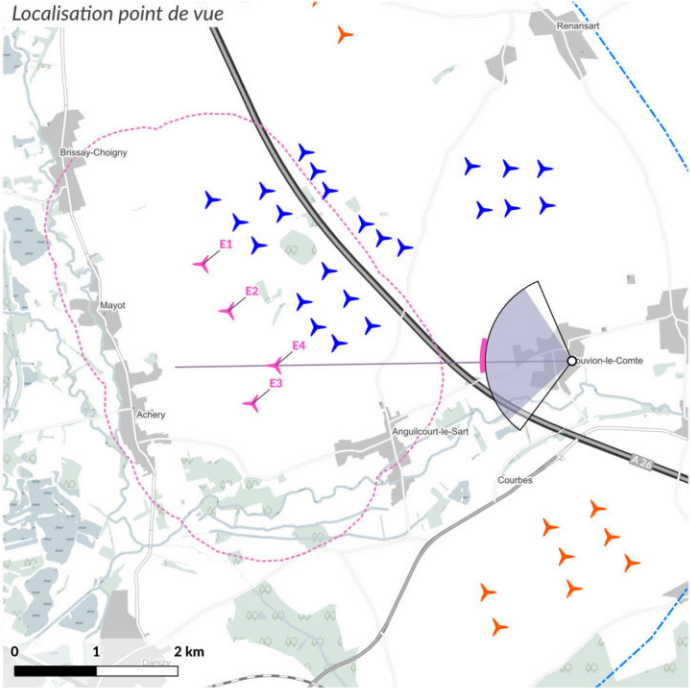
E2
4,6 km

E1
5 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



33 : Eglise de Nouvion-le-Comte, classée MH



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **733554, 6955544 | 54.4m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **277.1° | 120°**
Date et heure locale : **21/02/2024 11:25**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Latéral | 154.5° | 26.6°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px/degré et projection cylindrique

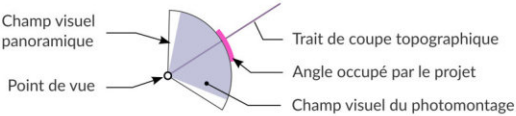
Projet

Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **99.4°**
Eolienne la plus proche : **E4 à 3.6 km, azimut 269.4°**
Eolienne la plus éloignée : **E1 à 4.7 km, azimut 285°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **8.26 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

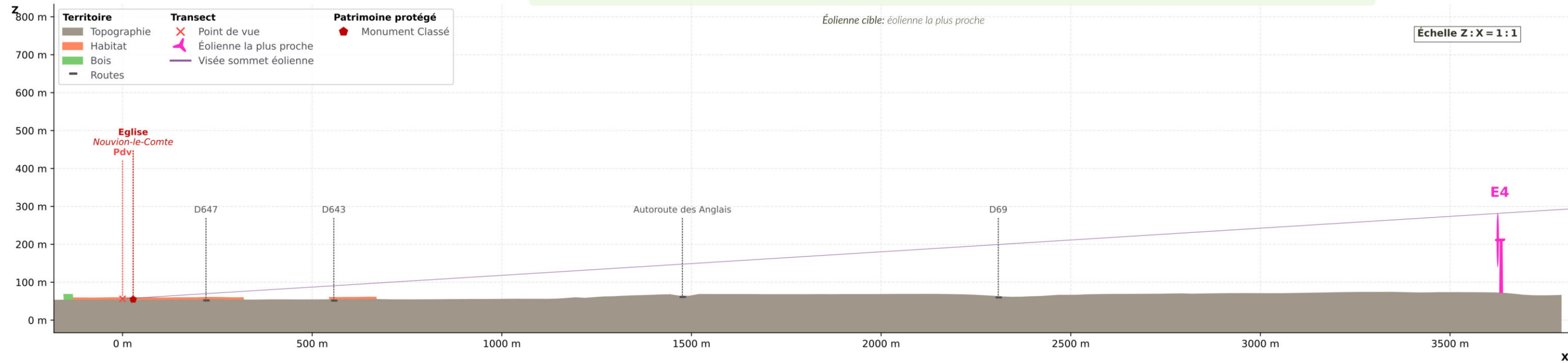
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'église de Nouvion-le-Comte, datant des 15ème et 16ème siècles, est implantée au coeur du village. Cet édifice a été classé par arrêté du 20 mars 1922. Les sensibilités patrimoniales sont liées aux possibles effets de concurrence visuelle produits par le projet vis-à-vis de l'édifice.

Le photomontage illustrant la perception depuis les abords immédiats de l'église classée montre bien sa situation dans le coeur du village de Nouvion-le-Comte, sans vue dégagée vers le paysage de la grande plaine agricole. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 3,6 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien, et sont à peine visibles à l'arrière des structures arborées et bâties du village. Du point de vue patrimonial, le projet n'aura donc aucun impact sur l'église classée et sur le coeur du village de Nouvion-le-Comte.

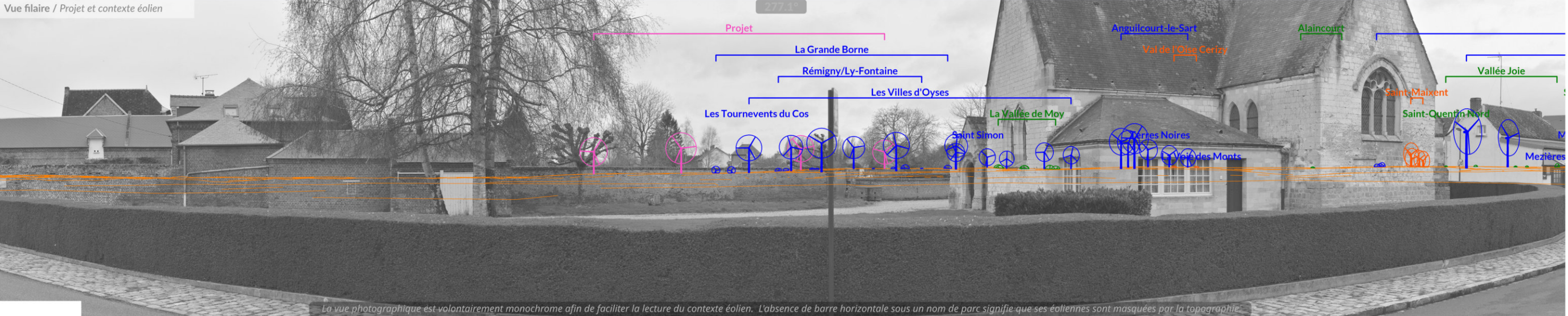
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3 3.9 km E4 3.6 km E2 4.3 km E1 4.7 km

Eglise de Nouvion-le-Comte, classée MH

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
3.9 km

E4
3.6 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
4.3 km

E1
4.7 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



34 : Traversée du village de Versigny par la D697



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

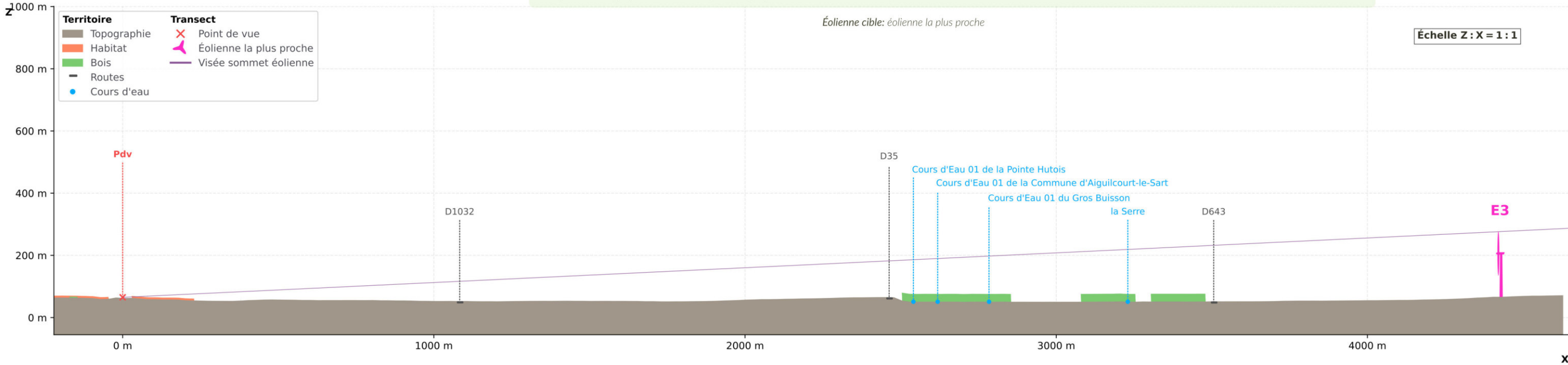
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que, dans le paysage de plateau agricole limité au nord par la vallée de la Serre, au sud par les premiers grands boisements du Massif de Saint-Gobain, et à l'ouest par la légère dépression arborée des rebords du Bassin Chaunois, il existe des vues panoramiques orientées vers le nord, et s'ouvrant sur le paysage éolien du plateau (en direction de la ZIP). C'est le cas aux abords du village de Versigny, à proximité duquel un projet éolien est en cours d'instruction (projet des Setiers) avec 8 éoliennes potentiellement présentes aux premiers-plans. La sensibilité paysagère est ainsi principalement liée ici à l'effet de cumul d'éoliennes dans les champs de vision.

Le photomontage illustrant la perception depuis la traversée du village de Versigny montre le contexte arboré dans lequel s'inscrit le bourg. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 4,4 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien (Les Villes d'Oyses et Anguilcourt-le-Sart notamment) et sont en partie visibles à l'arrière des structures arborées et bâties du village. Elles contribuent à un léger élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien ; l'ensemble des éléments de paysage des premiers-plan (alignement d'arbres, lignes électriques, pylônes, entrepôts) occupent toutefois les premiers-plans. Le projet n'a donc qu'un faible impact sur le village de Versigny.

Traversée du village de Versigny par la D697

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
4.4 km

E1
6.2 km

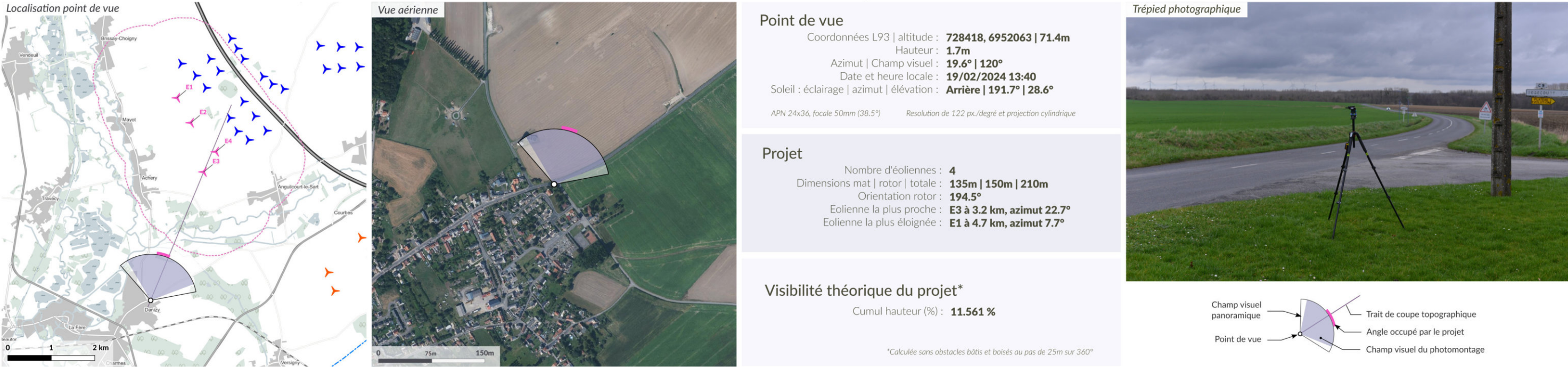
E2
5.6 km

E4
4.8 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



35 : Itinéraire de la D35 à la limite nord du village de Danizy



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.-

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★/◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■/■

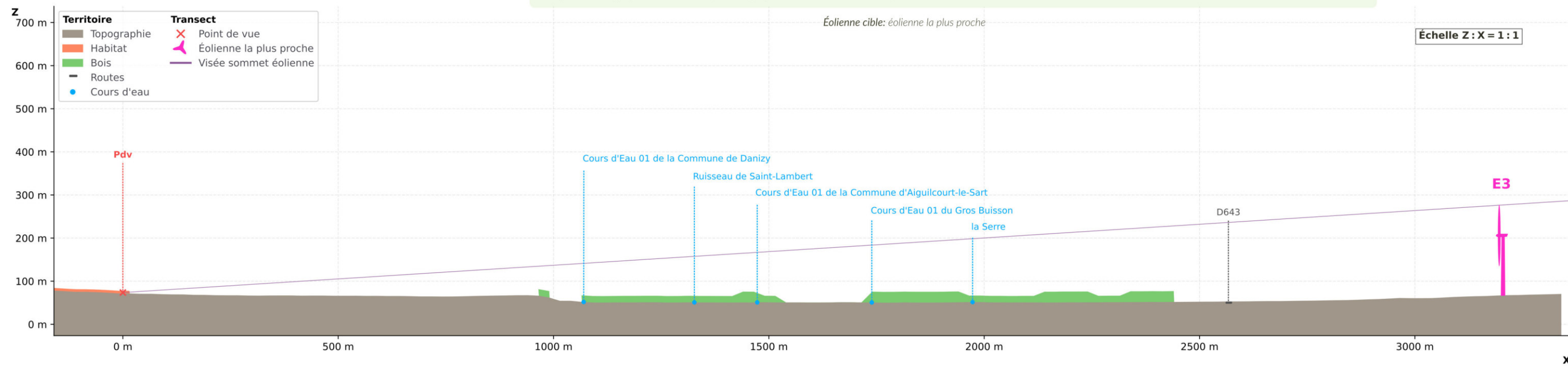
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

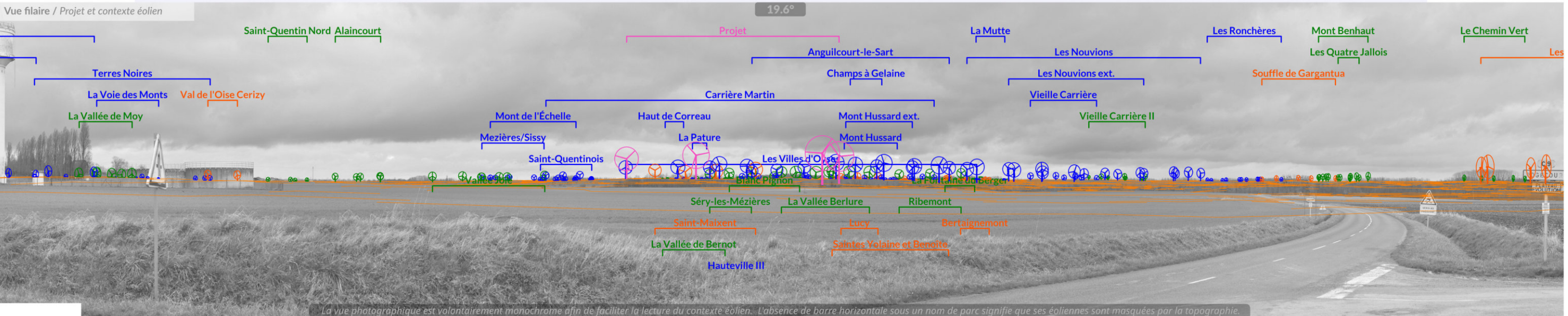
L'étude de l'état initial a montré que, depuis l'unité paysagère du Bassin Chaunois, les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les axes de circulation orientés vers la ZIP sont caractérisées par l'horizon boisé des vallées de l'Oise et de la Serre ; il limite la profondeur des champs de vision. La ZIP du projet se trouve à l'arrière-plan, dans le même angle de vue que le contexte éolien existant et en développement. La sensibilité paysagère est ici principalement liée au cumul de parcs éoliens présents dans les champs de vision.

Le photomontage illustrant la perception depuis la limite nord du village de Danizy le long de la D35, montre le paysage de vallée à la confluence de la Serre et de l'Oise. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 3,2 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien (Les Villes d'Oyses, Aiguilcourt-le-Sart, Les Nouvions notamment) et sont en grande partie visibles à l'arrière des structures arborées de la vallée de la Serre. Sans contribuer à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien, elles dominent toutefois les autres parcs éoliens du fait de leur position à l'avant du contexte, et de leurs dimensions plus importantes. La largeur du champ de vision et l'échelle du paysage limitent les effet de prégnance des éoliennes du projet sur la vallée. Le projet n'a donc qu'un faible impact depuis ce point de vue.

←

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

→



E1
4.7 km

E2
4.2 km

E3
3.2 km

E4
3.7 km

Itinéraire de la D35 à la limite nord du village de Danizy

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
4.7 km

E2
4.2 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)

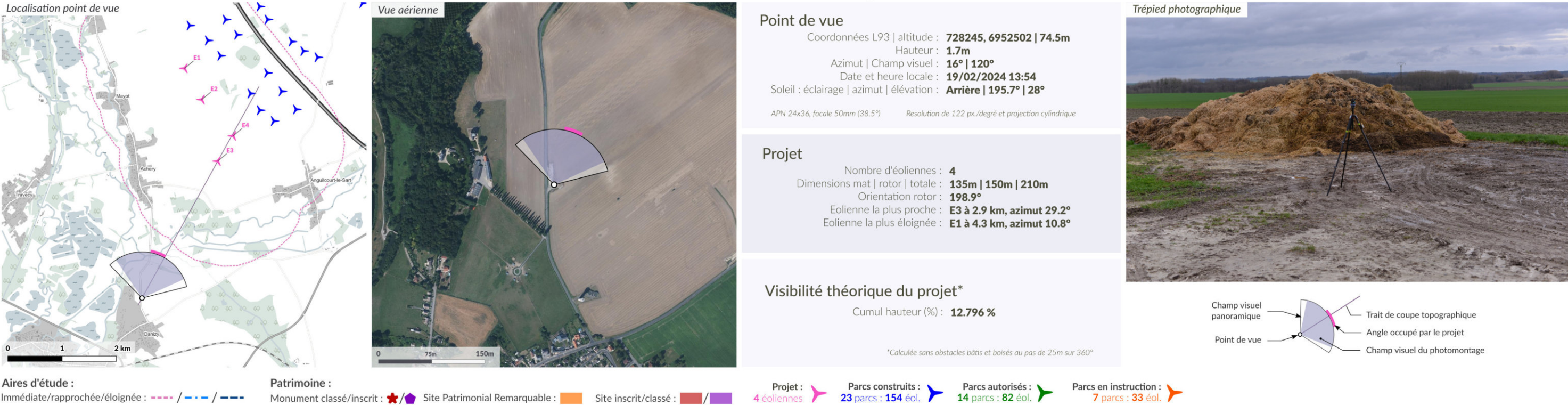


E3 3.2 km
E4 3.7 km

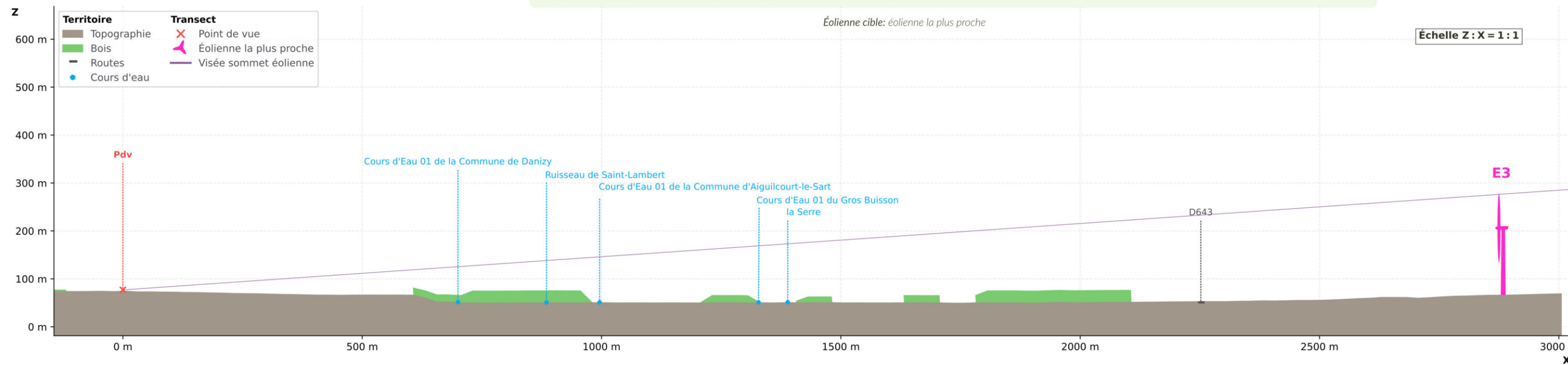
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



36 : Itinéraire de la D13 à la sortie nord du village de Danizy



Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que, depuis l'unité paysagère du Bassin Chaunois, les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les axes de circulation orientés vers la ZIP sont caractérisées par l'horizon boisé des vallées de l'Oise et de la Serre ; il limite la profondeur des champs de vision. La ZIP du projet se trouve à l'arrière-plan, dans le même angle de vue que le contexte éolien existant et en développement. La sensibilité paysagère est ici principalement liée au cumul de parcs éoliens présents dans les champs de vision.

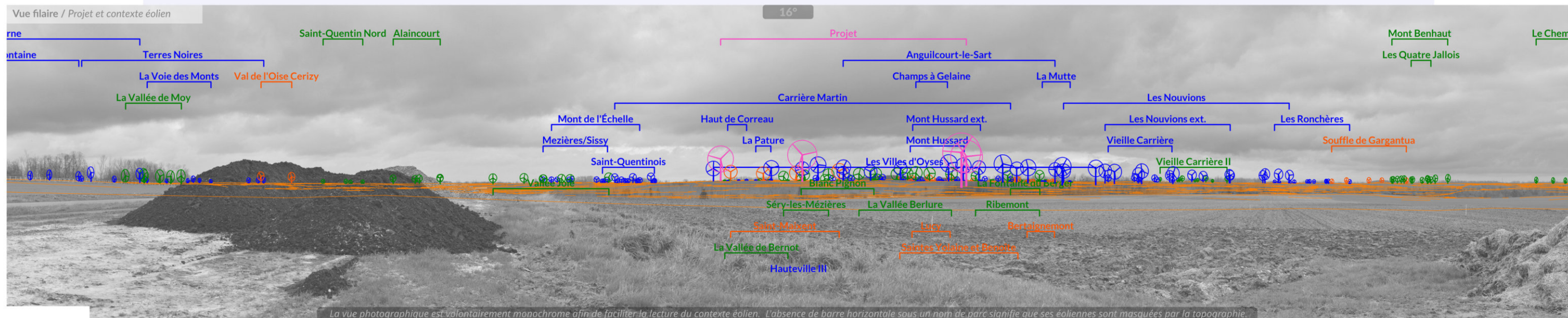
Le photomontage illustre la perception depuis la limite nord du village de Danizy sur l'itinéraire de la D13 à la hauteur de la ferme du Château du Parc : une bâtisse à l'architecture caractéristiques et à l'environnement soigné, qui domine les vallées de la Serre et de l'Oise. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 2,9 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien (Les Villes d'Oyses, Anguicourt-le-Sart, Les Nouveins notamment) et sont en grande partie visibles à l'arrière des structures arborées de la vallée de la Serre. Sans contribuer à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien, elles dominent toutefois les autres parcs éoliens du fait de leur position à l'avant du contexte, et de leurs dimensions plus importantes. La largeur du champ de vision et l'échelle du paysage limitent les effet de prégnance des éoliennes du projet sur la vallée et sur la ferme. L'impact du projet est globalement faible depuis ce point de vue.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien

Photomontage / *Projet et contexte éolien*

Itinéraire de la D13 à la sortie nord du village de Danizy

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
4.3 km

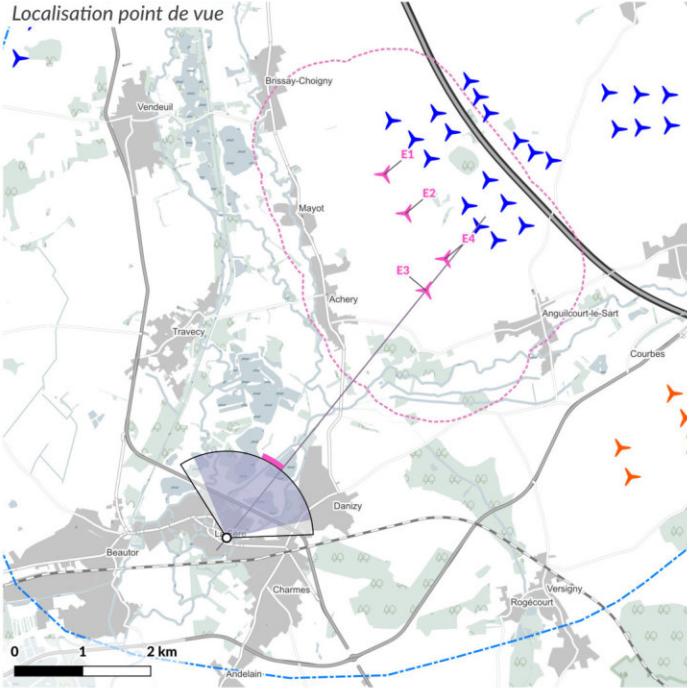
courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
3.8 km

E3 **E4**
2.9 km 3.4 km

37 : Le Quartier Drouot, inscrit MH, à La Fère



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **726707, 6951384 | 50.3m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **28.1° | 120°**
Date et heure locale : **19/02/2024 14:12**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Arrière | 200.5° | 27.1°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Résolution de 122 px./degré et projection cylindrique

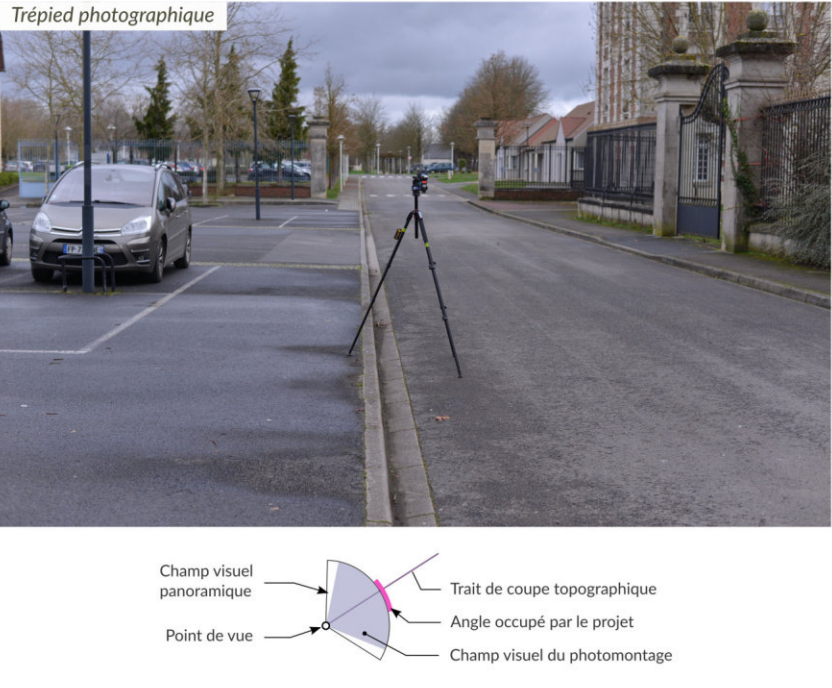
Projet

Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **210.8°**
Eolienne la plus proche : **E3 à 4.7 km, azimut 39.1°**
Eolienne la plus éloignée : **E1 à 5.8 km, azimut 23.7°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **1.855 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : --- / --- / ---

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ★ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

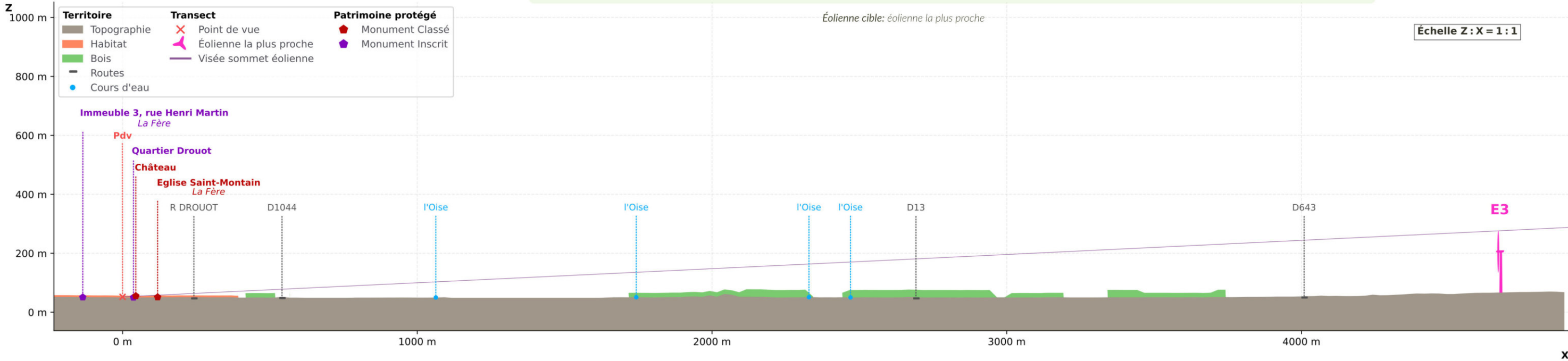
Projet : ✈ **4 éoliennes**

Parcs construits : ✈ **23 parcs : 154 éol.**

Parcs autorisés : ✈ **14 parcs : 82 éol.**

Parcs en instruction : ✈ **7 parcs : 33 éol.**

Profil topographique



Commentaires paysagers

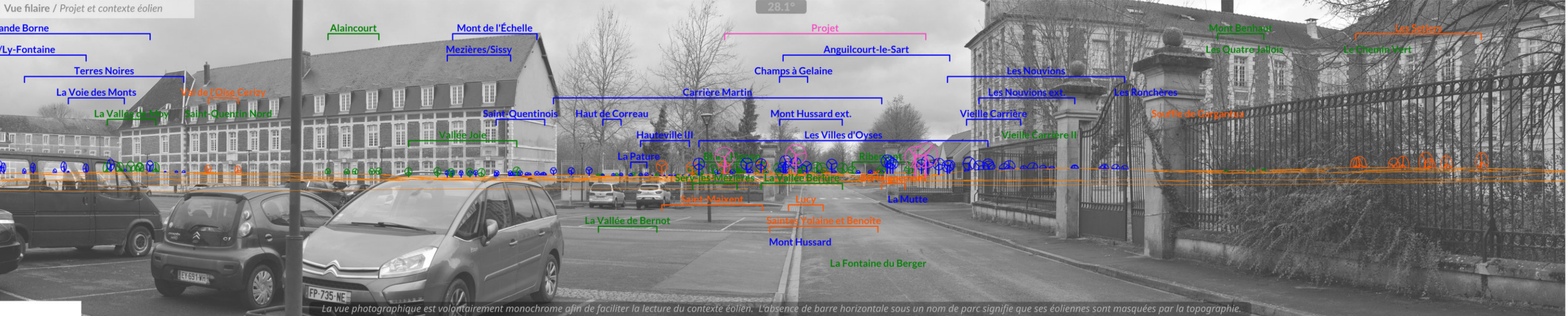
«Le Vieux quartier a été construit entre 1720 et 1732, et le quartier neuf en 1767 pour accueillir la première école d'artillerie créée en France par Louis XV en 1719. Les écuries datent de 1846. Le château de La Fère (fin 15e-début 16e siècle) a été acheté par l'Etat en 1820 pour être aménagé en école d'artillerie. Depuis 1903, il a été transformé en appartements pour officiers." Extrait de <https://www.pop.culture.gouv.fr/>
L'étude de l'état initial a montré que depuis les abords immédiats des bâtiments constituant le Quartier Drouot, on constate l'ampleur et l'échelle de ces constructions, place et quartier au cœur de la ville. Une fenêtre de vue s'ouvre potentiellement dans la direction de la ZIP, dans l'axe de la rue Mazin, mais à une distance de près de 4km à l'arrière d'un fond boisé. La principale sensibilité patrimoniale du Quartier Drouot est liée à la potentielle perception simultanée du quartier protégé avec le projet et l'éventuelle concurrence visuelle qu'il pourrait installer.

Le photomontage illustrant la perception depuis le Quartier Drouot à La Fère montre que les quatre éoliennes du projet sont entièrement masquées par les structures végétales plantées à l'arrière-plan du panorama. Distantes de plus de 4,7 km, elles n'impactent pas l'ensemble patrimonial protégé constitué de grands bâtiments.
Le projet n'a pas d'impact patrimonial et paysager particulier depuis ce point de vue.

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1 5.8 km E2 5.5 km E4 5.2 km E3 4.7 km

Le Quartier Drouot, inscrit MH, à La Fère

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
5.8 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
5.5 km

E4 **E3**
5.2 km 4.7 km

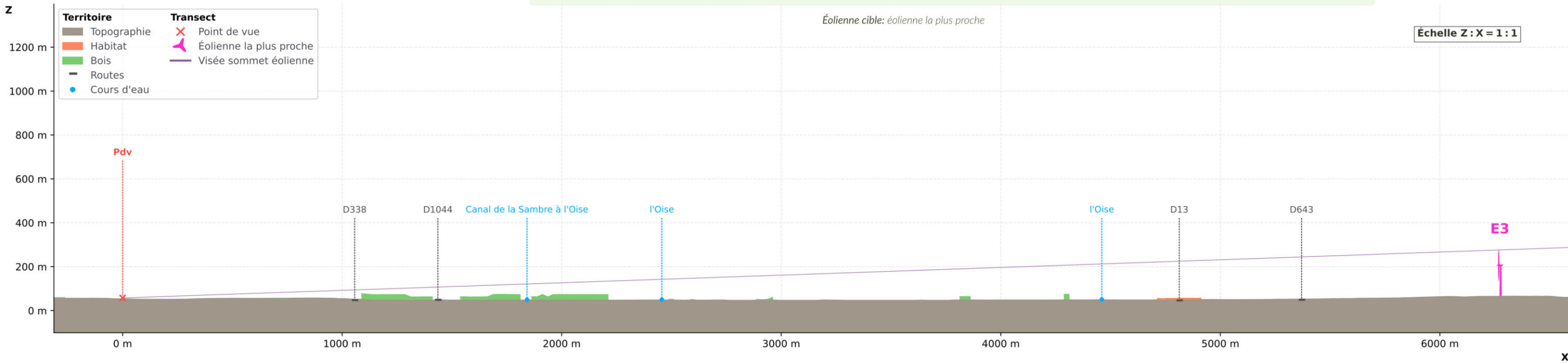
Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



38 : Itinéraire de la D55 à l'entrée nord de la ville de Beautor



Profil topographique

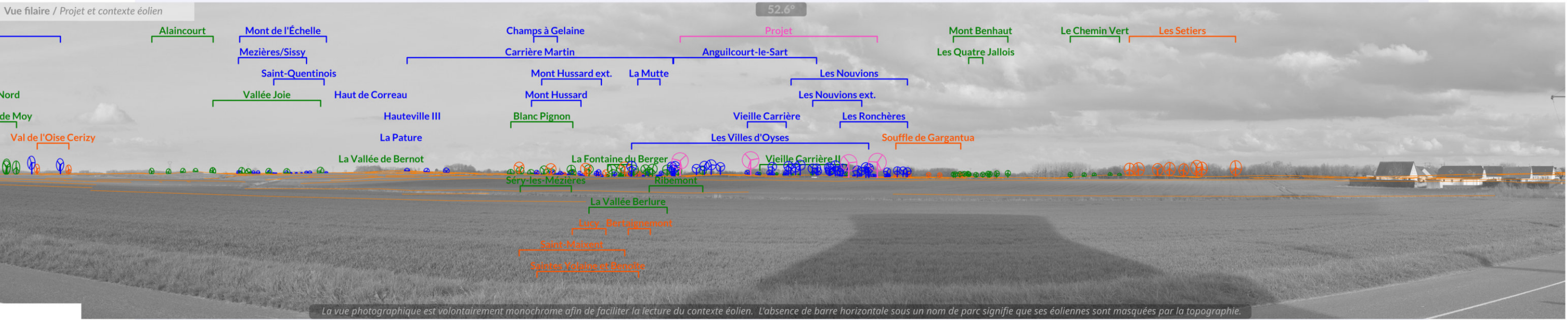


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que depuis le paysage du Bassin Chaunois, les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les axes de circulation orientés vers la ZIP sont caractérisées par l'horizon boisé des vallées de l'Oise et de la Serre qui limite la profondeur des champs de vision. La ZIP du projet se trouve à l'arrière-plan, dans le même angle de vue que l'ensemble des éoliennes existantes dont on perçoit la partie supérieure des rotors, ainsi que les parcs éoliens en développement. Les sensibilités paysagères sont globalement faibles, mais la densification du contexte éolien reste un point d'attention à proximité des grandes zones habitées telles qu'à Beautor.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'entrée nord de Beautor sur la D55, montre bien l'étendue des zones pavillonnaires, à la transition entre le paysage du Bassin Chaunois et le paysage de grandes cultures agricoles. Dans ce champ de vision, les quatre éoliennes du projet, éloignées de plus de 6,3 km, sont implantées dans la continuité du contexte éolien (Les Villes d'Oyses, notamment) et sont en grande partie visibles à l'arrière des structures arborées de la vallée de l'Oise. Sans contribuer à l'élargissement de l'emprise horizontale globale du contexte éolien, elles dominent toutefois les autres parcs éoliens du fait de leur position à l'avant du contexte, et de leurs dimensions plus importantes. L'impact du projet est globalement faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Itinéraire de la D55 à l'entrée nord de la ville de Beautor

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
6.8 km

E2
6.7 km

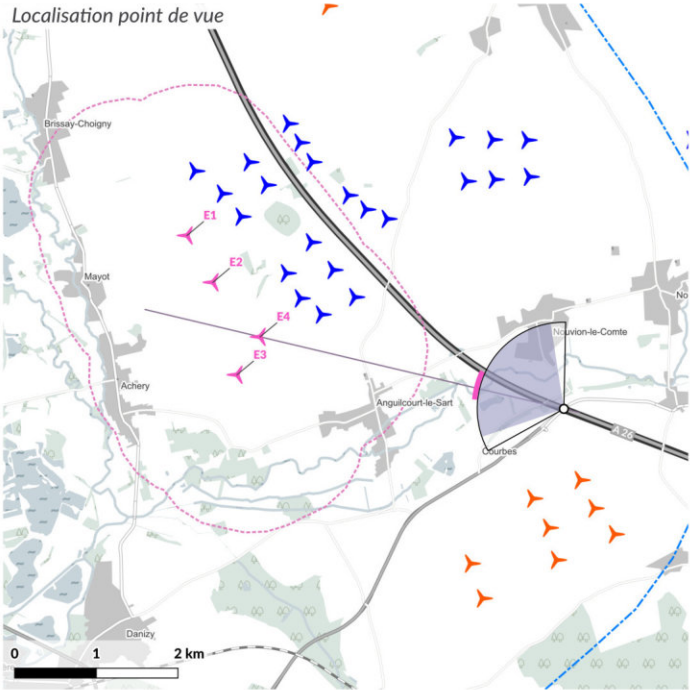
courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4
6.8 km

E3
6.3 km

39 : Itinéraire de l'A26 depuis la D35 en viaduc, à la hauteur de la vallée de la Serre



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **733647, 6954604 | 67.7m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **301.5° | 120°**
Date et heure locale : **20/03/2024 10:19**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Arrière | 134.2° | 30.7°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px./degré et projection cylindrique

Projet

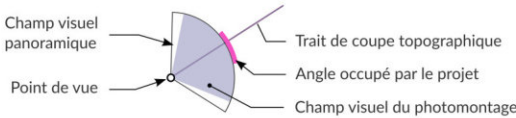
Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **119.1°**
Eolienne la plus proche : **E4 à 3.8 km, azimut 283.7°**
Eolienne la plus éloignée : **E1 à 5.1 km, azimut 295°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **1.866 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

Trépied photographique



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - - - - / - - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ★ Site Patrimonial Remarquable : ★ Site inscrit/classé : ★ / ★

Projet :

4 éoliennes

Parcs construits :

23 parcs : 154 éol.

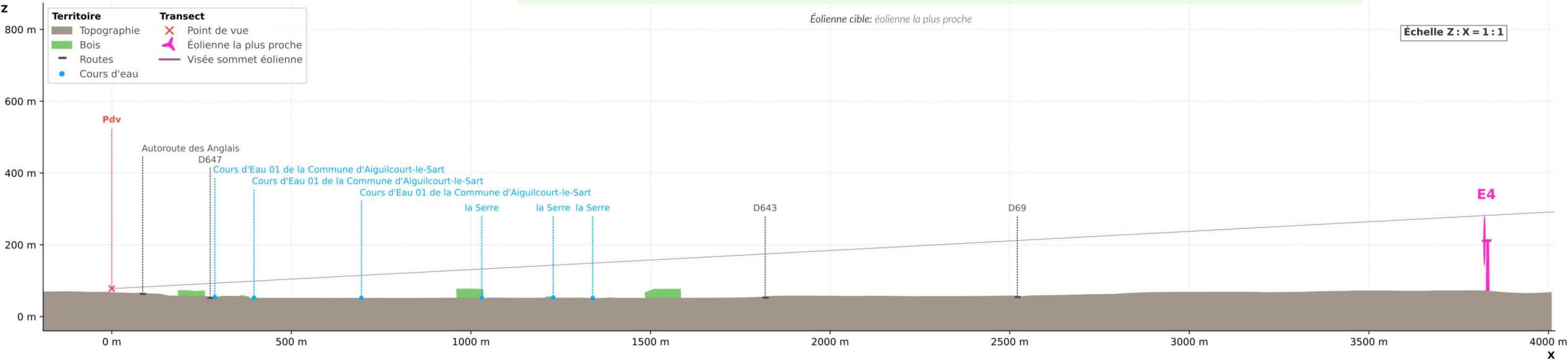
Parcs autorisés :

14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction :

7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Avertissement :
La ligne de visibilité du bout de pale tient compte de la courbure terrestre. Les éléments ponctuels sont positionnées par projection perpendiculaire au trait de coupe. Par conséquent, l'échelle métrique horizontale du trait de coupe n'est pas exacte pour ces éléments. Par ailleurs, leur positionnement vertical à leur altitude propre peut les présenter au-dessus ou au-dessous du trait de coupe en fonction de la différence d'altitude avec ce dernier. Cette particularité s'applique à tous les éléments qui ne sont pas précisément situés sur le trait de coupe.

Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que, dans l'aire d'étude rapprochée, l'itinéraire de l'A26 traverse la vallée de la Serre entre les villages de Nouvion-le-Comte et Anguicourt-le-Sart. La sensibilité paysagère est aussi principalement liée ici à l'effet de cumul d'éoliennes, dans les champs de vision plus proches du projet s'ouvrant depuis les axes de circulation.

Le photomontage illustrant la perception depuis la D35 en viaduc sur l'A26 montre que dans ce secteur, l'A26 est encaissée avant de traverser le paysage de la vallée de la Serre que l'on devine dans la dépression du relief. La vue, prise depuis ce lieu de passage et éloignée des premiers lieux de vie, est cadrée sur une partie seulement du paysage agricole du plateau, et du contexte éolien en service qui le caractérise. La ZIP s'y inscrit en élargissant l'emprise horizontale du contexte éolien global. La continuité est ici globalement harmonieuse en termes de rapport d'échelle entre les éoliennes du projet et les éoliennes existantes, et en termes d'interdistances entre les éoliennes du projet. L'effet de prégnance n'est pas significatif, et varie selon la constitution des structures végétales bordant l'A26, plus ou moins continues dans ce secteur, et du fait de la perception dynamique du trajet. L'impact du projet est globalement faible à modéré depuis ce point de vue.

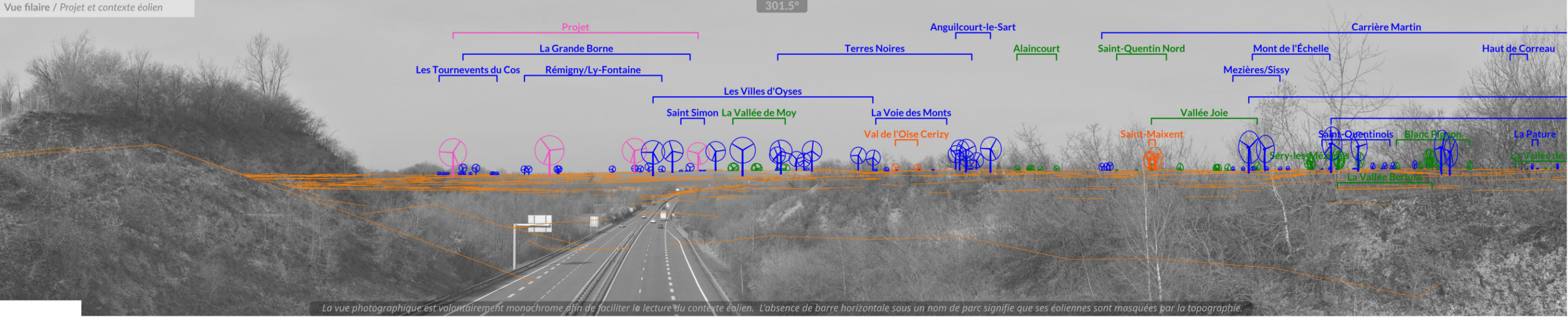
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Champ visuel : 120°x 24°

Vue filaire / Projet et contexte éolien



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.

Photomontage / Projet et contexte éolien



E3 4 km
E4 3.8 km
E2 4.6 km
E1 5.1 km

Itinéraire de l'A26 depuis la D35 en viaduc, à la hauteur de la vallée de la Serre

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
4 km

E4
3.8 km

E2
4.6 km

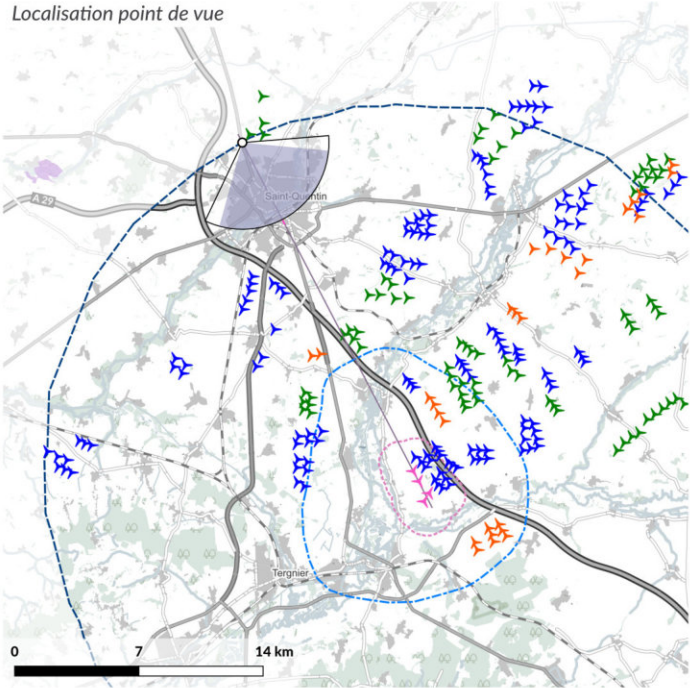
E1
5.1 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



40 : Itinéraire de la D1044 au nord de Saint-Quentin

Localisation point de vue



Vue aérienne



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : 719389, 6975250 | 124.8m
Hauteur : 1.7m
Azimut | Champ visuel : 145.6° | 120°
Date et heure locale : 05/06/2024 16:43
Soleil : éclairage | azimut | élévation : Latéral | 249.1° | 45.5°

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px./degré et projection cylindrique

Projet

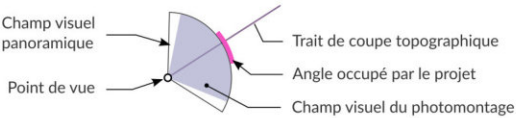
Nombre d'éoliennes : 4
Dimensions mat | rotor | totale : 135m | 150m | 210m
Orientation rotor : 334.1°
Eolienne la plus proche : E1 à 20.9 km, azimut 152.7°
Eolienne la plus éloignée : E3 à 22.7 km, azimut 153.3°

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : 1.514 %

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

Trépied photographique



Aires d'étude :

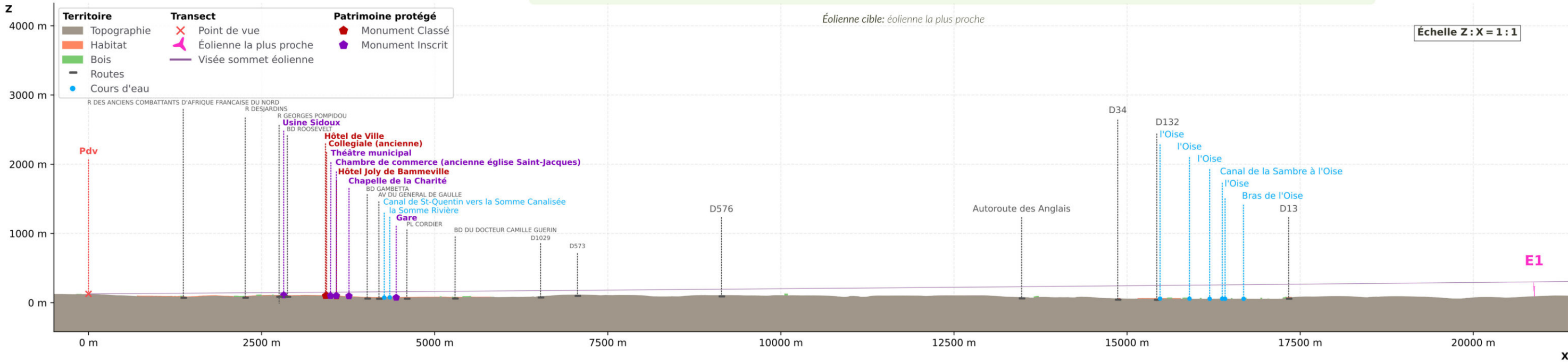
Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - - / - . - . - / - - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

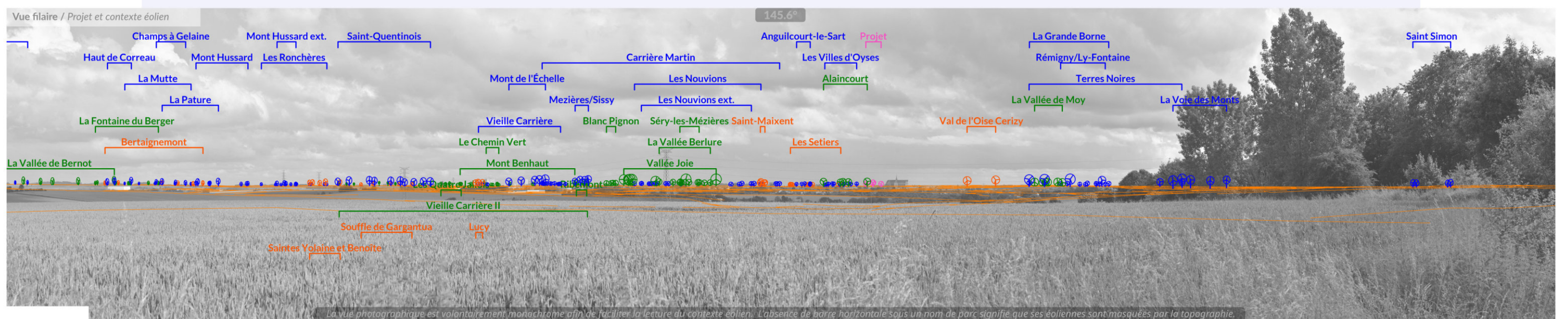


Commentaires paysagers

La ville de Saint-Quentin s'étend dans la vallée de l'Oise. L'étude de l'état initial a montré que c'est depuis les routes qui convergent en étoile depuis les plateaux vers la ville que les vues sont les plus dégagées sur le paysage. La plupart des édifices protégés de Saint-Quentin sont situés dans un environnement urbain dense, comme c'est le cas pour la basilique, sans dégagement significatif en direction de la ZIP depuis ces abords immédiats. Dans les panoramas qui s'ouvrent depuis le nord de la ville la silhouette de la basilique se découpe sur l'horizon, avec un ensemble de parcs éoliens plus éloignés visibles à l'arrière-plan. La sensibilité patrimoniale et paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D1044 au nord de Saint-Quentin montre bien cette vue panoramique sur la ville dans la vallée de l'Oise et la silhouette caractéristique de la basilique. Les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 20.9 km sont implantées dans le même champ de vision que la basilique, mais à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, sans dépasser en hauteur l'édifice. Elles contribuent à élargir faiblement l'emprise horizontale globale du contexte éolien, sans toutefois en accentuer sa prégnance du fait de l'éloignement. L'impact du projet est très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



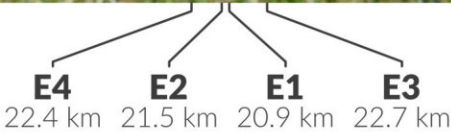
Itinéraire de la D1044 au nord de Saint-Quentin

Simulation photo-réaliste

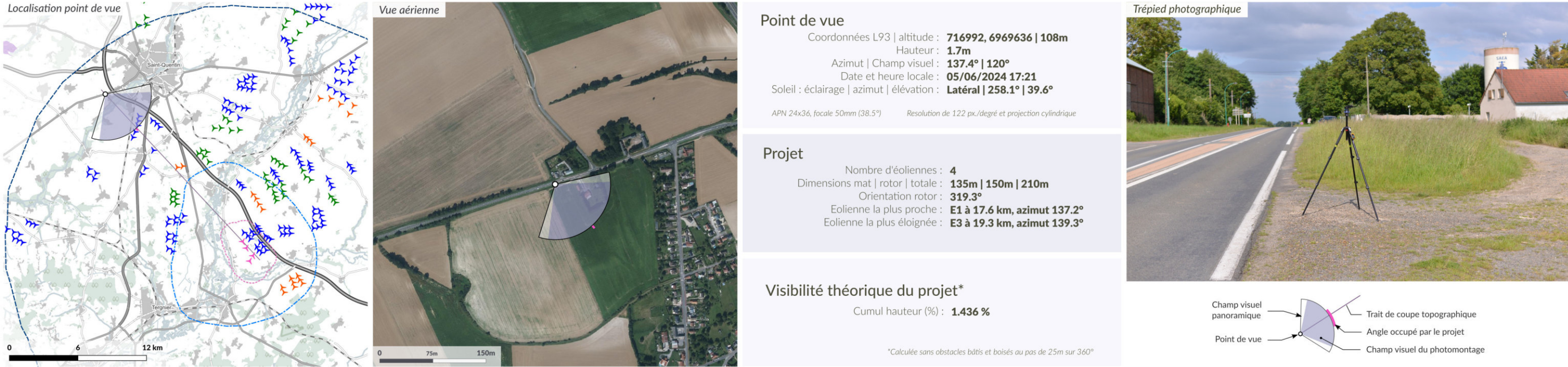
Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



41 : Itinéraire de la D930 au sud de Saint-Quentin

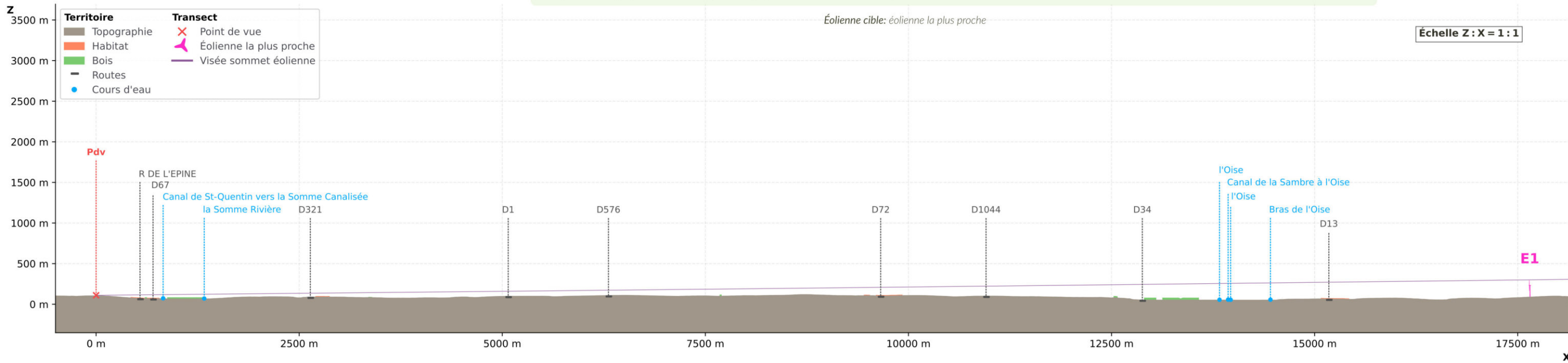


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

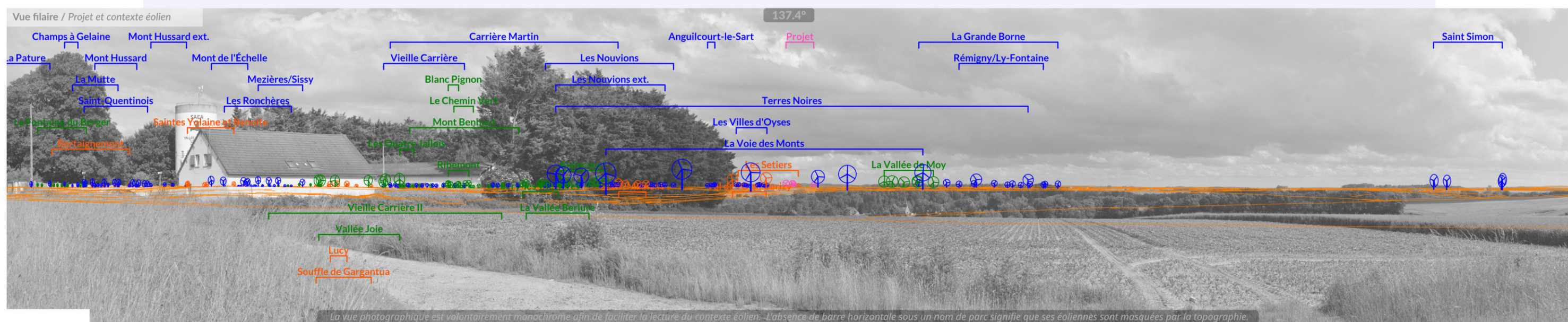


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, des parcs éoliens plutôt rassemblés à l'arrière-plan et la dépression très arborée de la vallée de la Somme qui constitue la limite visuelle entre paysage rapproché et paysage éloigné de la zone du projet. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis la plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin sur l'itinéraire de la D930 montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, et à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, à plus de 17,6 km du point de vue. Compte-tenu de la perception dynamique du paysage, de l'éloignement et de la très faible perception des quatre éoliennes, l'impact paysager est très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1 17.6 km E2 18.3 km E4 19.2 km E3 19.3 km

Itinéraire de la D930 au sud de Saint-Quentin

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



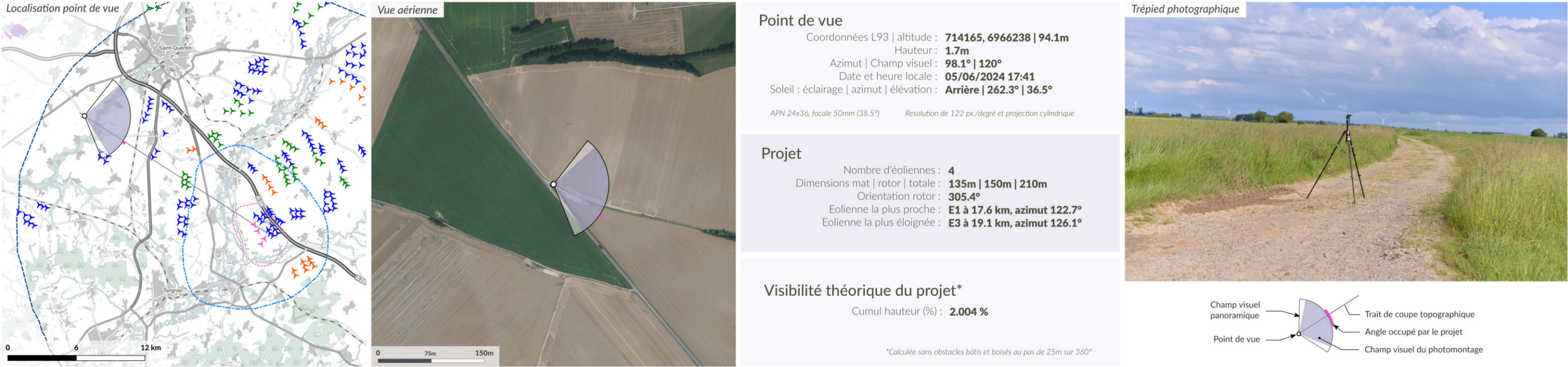
E1 17.6 km **E2** 18.3 k

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E4 19.2 km
E3 19.3 km

42 : Itinéraire de la D32 à l'approche de la vallée de la Somme

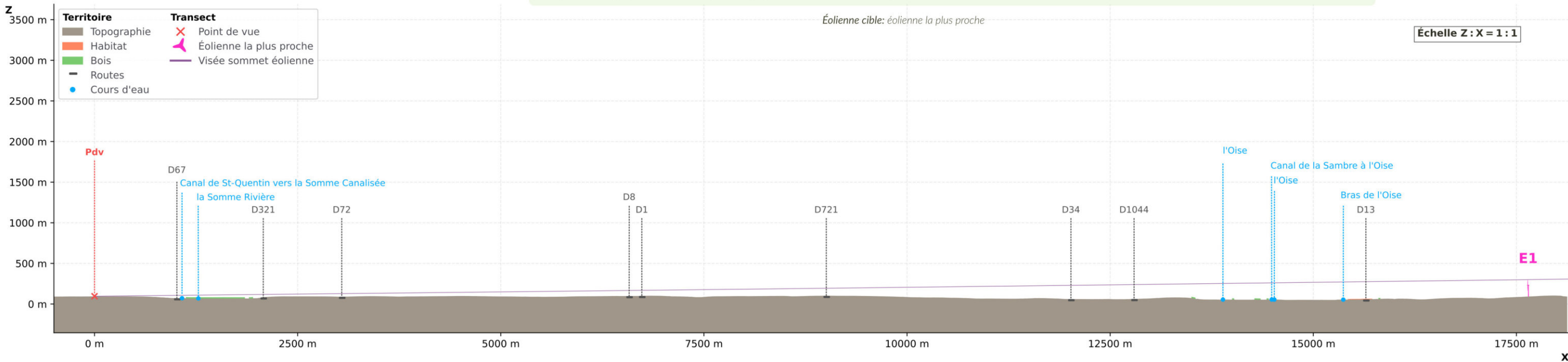


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ★ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, des parcs éoliens plutôt rassemblés à l'arrière-plan, et un ensemble d'éoliennes plus proches et visibles notamment depuis l'itinéraire de la D32 à l'ouest de la vallée de la Somme, constitue la limite visuelle entre paysage rapproché et paysage éloigné de la zone du projet. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

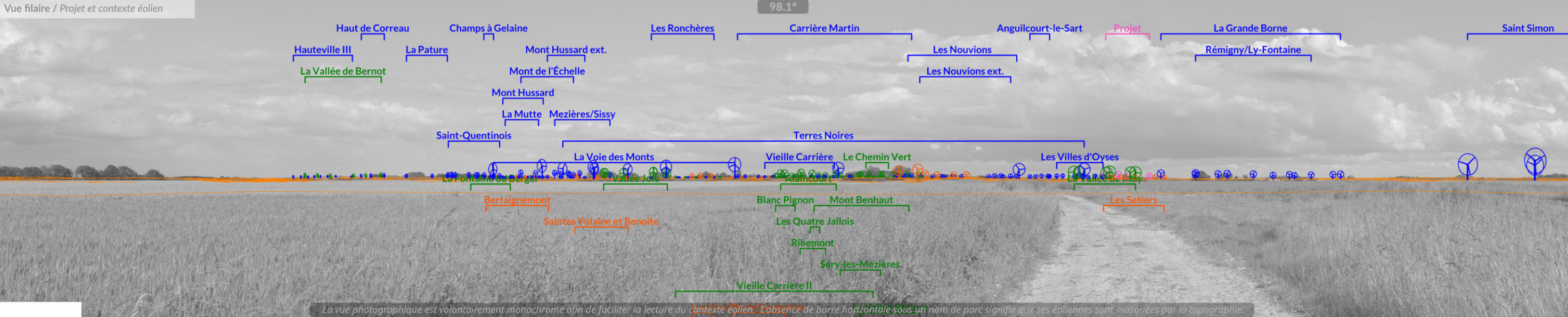
Le photomontage illustrant la perception depuis la plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin sur l'itinéraire de la D32 entre Roupy et Seraucourt-le-Grand montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, à peine visibles à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, et à plus de 17,6 km du point de vue. Compte-tenu de la perception dynamique du paysage, de l'éloignement et de la très faible perception des éoliennes du projet, l'impact paysager est très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1 17.6 km
E2 18.2 km
E4 19.1 km
E3 19.1 km

Itinéraire de la D32 à l'approche de la vallée de la Somme

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)

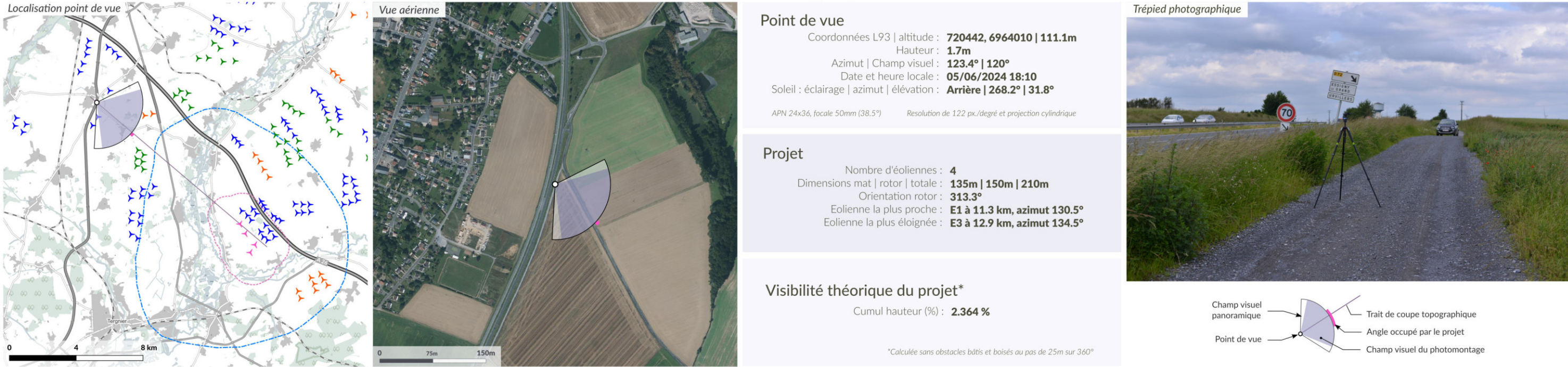


E1 17.6 km **E2** 18.2 km **E4** 19.1 km **E3** 19.1 km

Éclairez le photomontage imprimé ou réglez votre écran de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



43 : Itinéraire de la D420 à la hauteur du village de Essigny-le-Grand



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : --- / --- / ---

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : ✳ / ✳ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

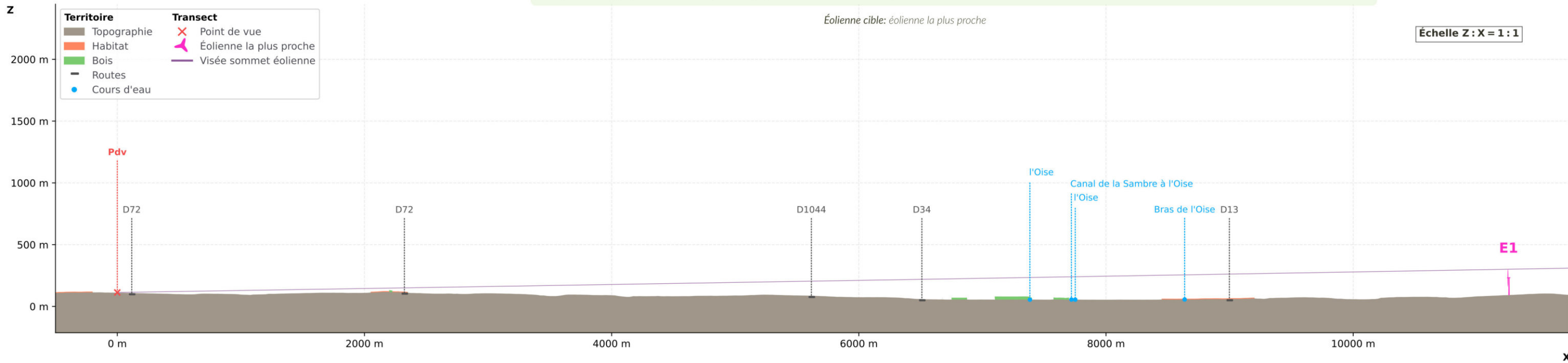
Projet : ✳ **4 éoliennes**

Parcs construits : ✳ **23 parcs : 154 éol.**

Parcs autorisés : ✳ **14 parcs : 82 éol.**

Parcs en instruction : ✳ **7 parcs : 33 éol.**

Profil topographique

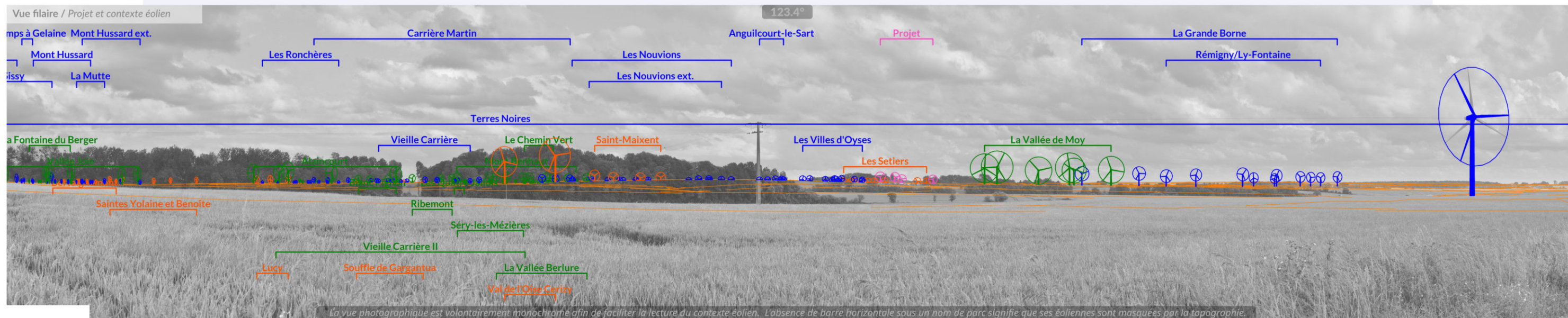


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, des parcs éoliens plutôt rassemblés à l'arrière-plan, et un ensemble d'éoliennes plus proches et visibles notamment depuis la D420, constitue la limite visuelle entre paysage rapproché et paysage éloigné de la zone du projet. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis la plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin sur l'itinéraire de la D420 à la hauteur de Essigny-le-Grand montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, et à plus de 11,3 km du point de vue. Compte-tenu de la perception dynamique du paysage, de l'éloignement et de la très faible perception des quatre éoliennes, l'impact paysager est très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1 11.3 km
E2 11.9 km
E4 12.7 km
E3 12.9 km

Réalisé par Géophom le 27/05/2024

Itinéraire de la D420 à la hauteur du village de Essigny-le-Grand

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
11.3 km

E2
11.9 km

E4
12.7 km

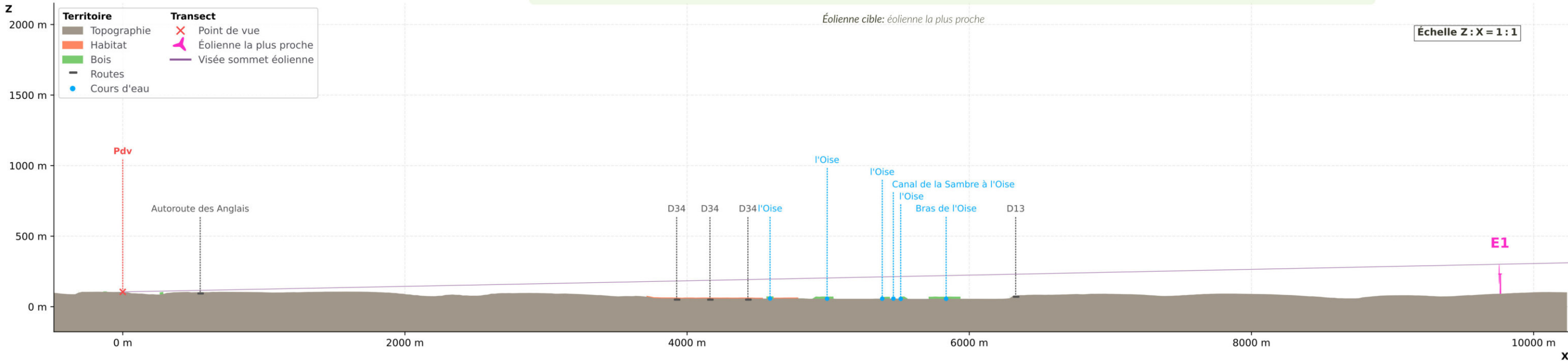
E3
12.9 km

44 : Itinéraire de l'A26 depuis l'aire de repos d'Urvillers



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : -.-.- / -.-.- / -.-.- Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ★ Site Patrimonial Remarquable : Site inscrit/classé : Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que l'itinéraire de l'A26 traverse toute l'aire d'étude éloignée : la vue qui s'ouvre depuis l'aire de repos d'Urvillers illustre la perception du paysage depuis cette aire d'étude. Dans cet environnement plutôt arboré correspondant à de légères ondulations du relief, le contexte éolien en service est bien visible à l'arrière des structures végétales. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'A26 sur l'aire de repos montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, à plus de 9,8 km du point de vue. Le projet élargit faiblement l'emprise horizontale du contexte éolien ; l'impact du projet n'en est pas pour autant augmenté compte-tenu des nombreux éléments de paysage qui animent les premiers-plans, avec notamment le projet de parc éolien de Alaincourt au premier plan. L'impact du projet est très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E4 11.3 km
E1 9.8 km
E2 10.4 km
E3 11.6 km

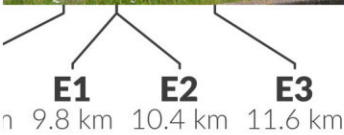
Itinéraire de l'A26 depuis l'aire de repos d'Urvillers

Simulation photo-réaliste

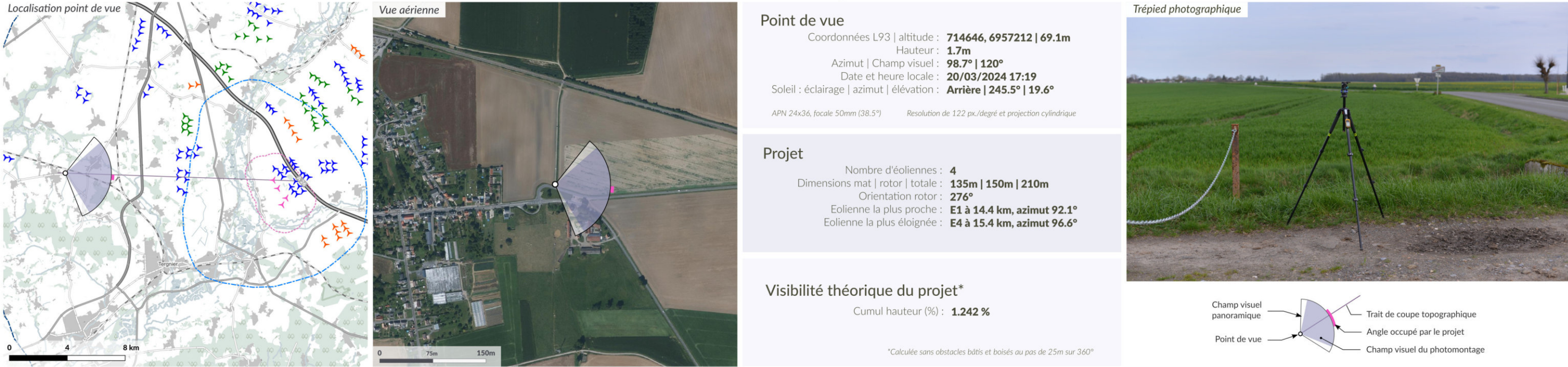
Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



45 : Itinéraire de la D937 à la sortie est du village de Flavy-le-Martel



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

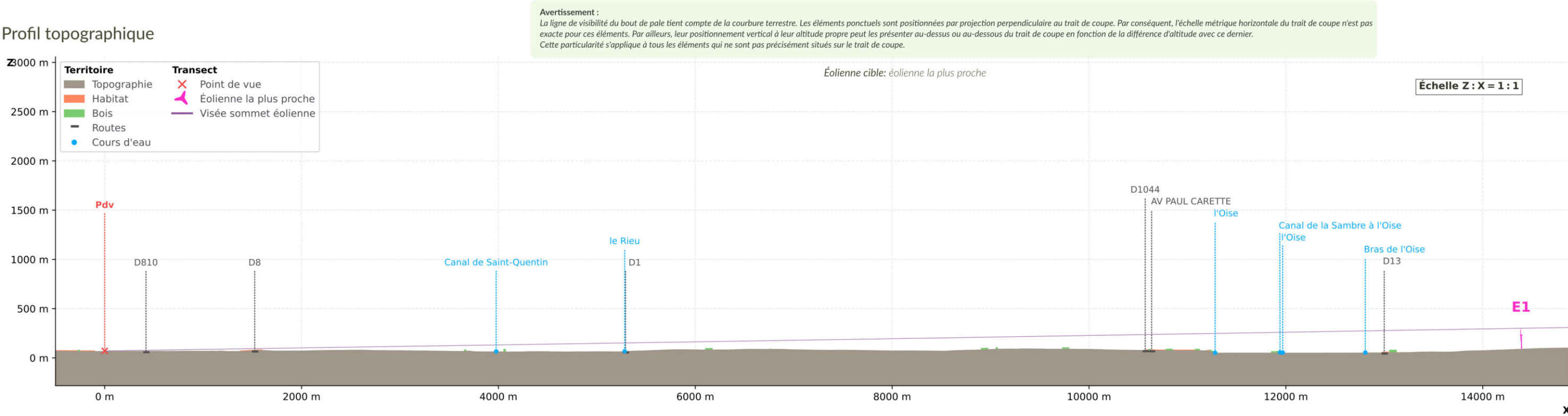
Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

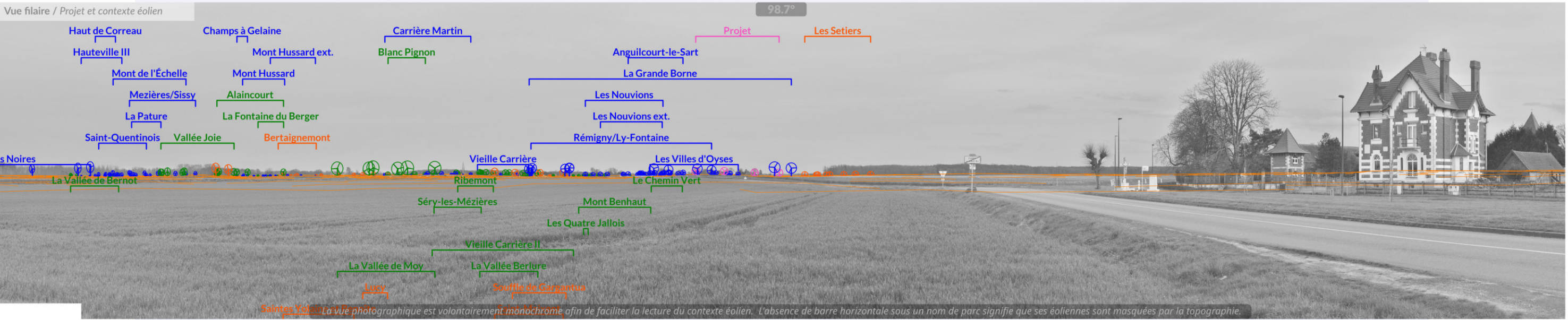


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures au sud de Saint-Quentin se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, des parcs éoliens plutôt rassemblés à l'arrière-plan et un horizon arboré qui constitue la limite visuelle entre paysage rapproché et paysage éloigné de la zone du projet. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis la plaine de grandes cultures à la sortie est du village de Flavy-le-Martel, sur l'itinéraire de la D937 montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, et à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, à plus de 14,4 km du point de vue. Compte-tenu de la perception dynamique du paysage, de l'éloignement et de la très faible perception des quatre éoliennes, le projet n'a pas d'impact paysager depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E1

14.4 km

E2

14.7 km

E4

15.4 km

E3

15.2 km

Itinéraire de la D937 à la sortie est du village de Flavy-le-Martel

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
14.4 km

E2
14.7 km

E4
15.4 km

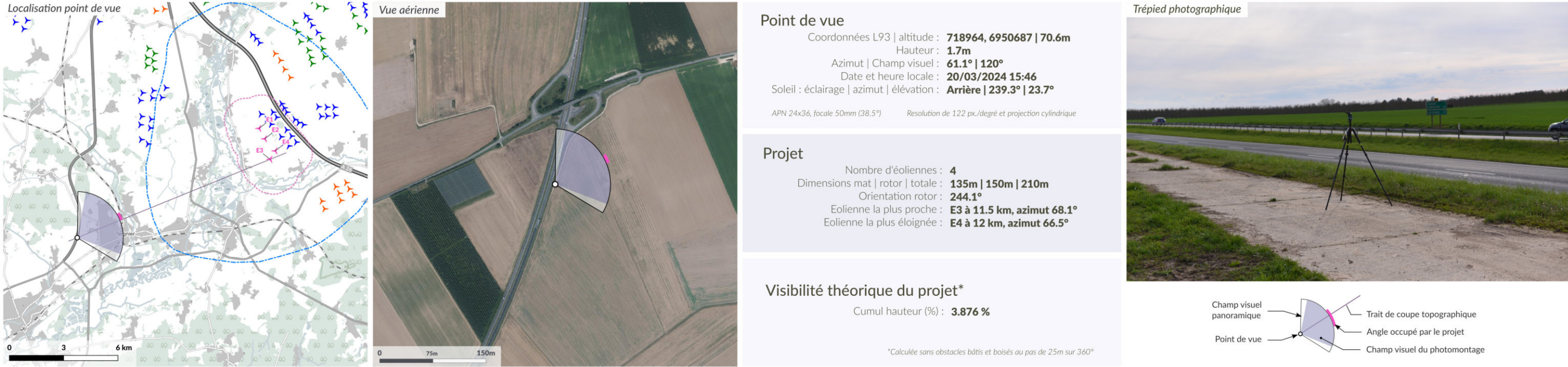
E3
15.2

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



km

46 : Itinéraire de la D1 à l'ouest de Tergnier



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : Site Patrimonial Remarquable : Site inscrit/classé :

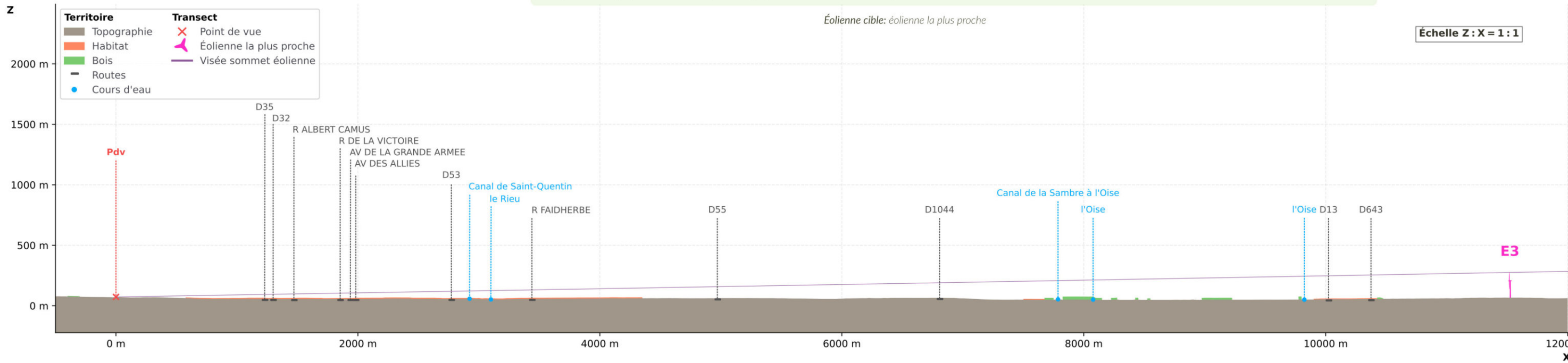
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



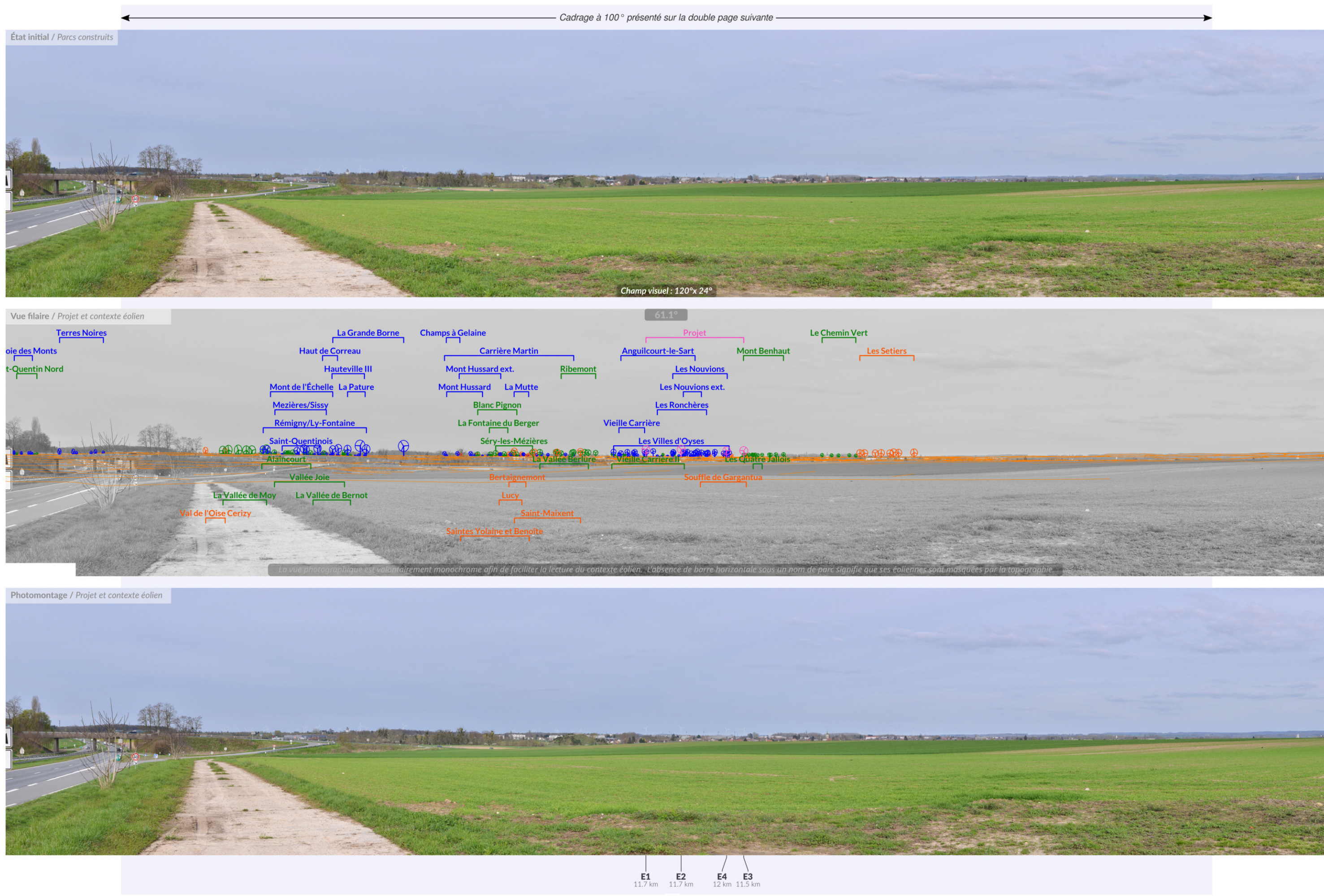
Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la ZIP du projet se trouve dans les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les grands axes de circulations de l'unité paysagère du bassin Chaunois, la D1, notamment. Cet axe très fréquenté dessert les villes de Chauny et Tergnier, dans la vallée de l'Oise, avant de rejoindre St-Quentin en traversant le plateau agricole.

La ZIP du projet se trouve dans les arrières-plans, à l'arrière de bandes arborées correspondant à la vallée de l'Oise, et soulignées par la silhouette urbaine des villes du bassin Chaunois. La sensibilité paysagère vis-à-vis du projet est globalement faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D1 à l'ouest de Tergnier montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, dans un angle de vue marqué par un contexte éolien en service et en instruction très dense. Distantes de plus de 11,5 km du point de vue, elles dépassent un peu en hauteur le reste du contexte éolien éloigné en raison de leurs dimensions supérieures ; elles n'impliquent toutefois qu'un faible effet de prégnance sur le paysage et sur les villes du bassin Chaunois, très atténué par l'éloignement et la largeur du champ de vision.

Compte-tenu de la perception dynamique du paysage depuis cet axe, le projet a un impact faible depuis ce point de vue.



Itinéraire de la D1 à l'ouest de Tergnier

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
11.7 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E2
11.7 km

E4
12 km

E3
11.5 km

47 : La Place Carnégie , inscrite MH, à Fargniers



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★/◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■/■

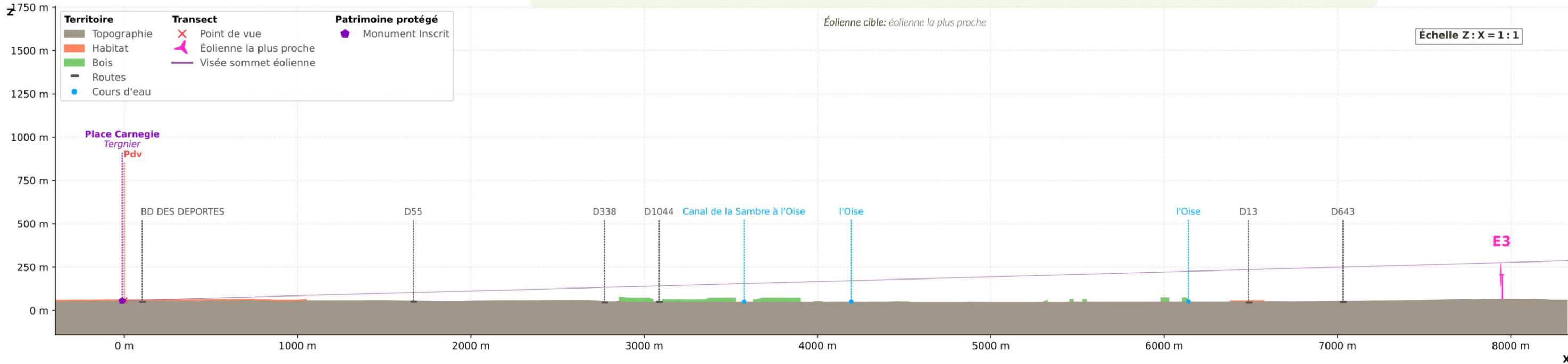
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

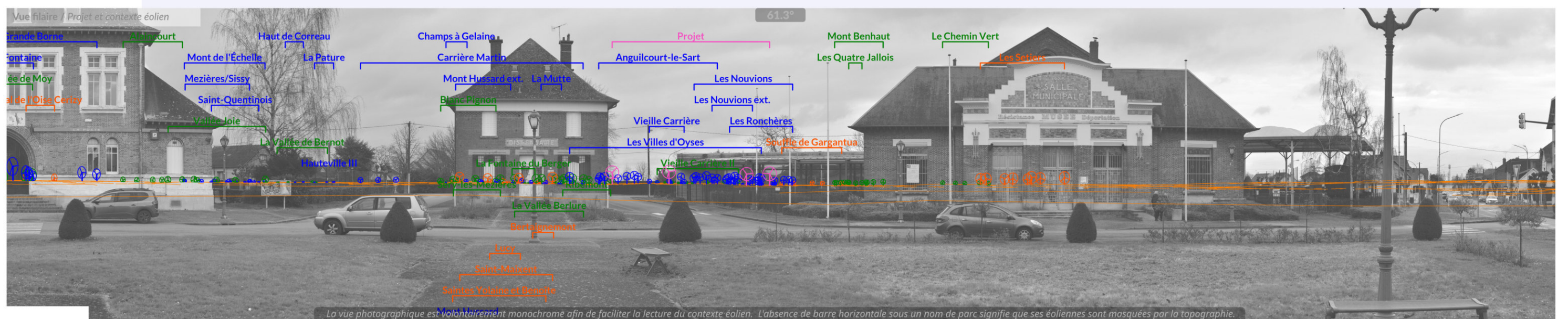
« A la suite de la Première Guerre mondiale, la commune de Fargniers était sinistrée à 95%. Dès 1918, la Ville proposait un projet de reconstruction, sous la forme d'une place radio-concentrique autour de laquelle seraient disposés les bâtiments communaux. En 1922, les Trustees de la Dotation Carnegie (...) prennent la décision d'attribuer une somme de 150 000 dollars à la reconstruction des bâtiments communaux de Fargniers. Un plan de la place est dessiné par les architectes Henri-Paul Nénot et Paul Bigot (premier Grand prix de Rome et architecte de l'institut des Arts à Paris); autour de la place sont regroupés : la mairie, un bureau de poste, un poste de police, une pompe, une halle, une salle d'assemblée, le foyer Carnegie, un établissement de bains, des écoles, des espaces verts et de jeux. Cet ensemble comporte des références régionalistes ainsi qu'une influence anglo-saxonne. La pose de la première pierre a lieu en 1922, l'ensemble est terminé en 1928.» Extrait de www.ville-tergnier.fr. L'étude de l'état initial a montré que la Place carnégie est inscrite au titre des Monuments Historiques ; sa sensibilité patrimoniale vis-à-vis du projet est faible.

Le photomontage illustrant la perception depuis la Place Carnégie à Fargniers montre l'implantation des quatre éoliennes du projet à l'arrière-plan, en grande partie masquées par les structures bâties et arborées, à 7,9 km pour la plus proche. On n'observe aucun effet de pregnance ni de concurrence visuelle du projet avec l'ensemble protégé de la Place Carnégie. Du point de vue patrimonial, le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Champ visuel : 120°x 24°



La vue photographique est volontairement monochrome afin de faciliter la lecture du contexte éolien. L'absence de barre horizontale sous un nom de parc signifie que ses éoliennes sont masquées par la topographie.



E1 8.5 km
E2 8.3 km
E4 8.4 km
E3 7.9 km

La Place Carnégie , inscrite MH, à Fargniers

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
8.5 km

E2
8.3 km

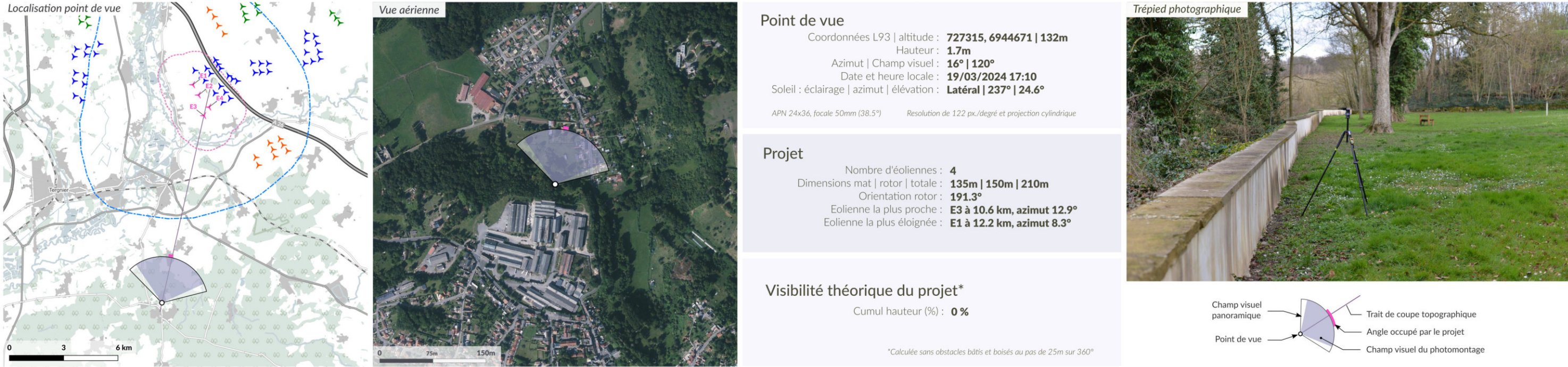
E4
8.4 km

E3
7.9 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



48 : Ancienne Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain, inscrite MH



Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

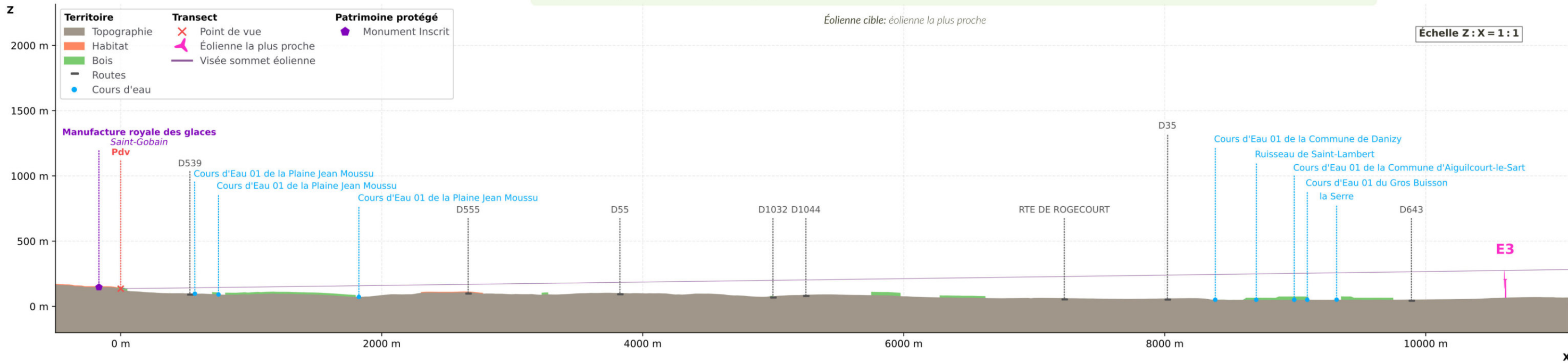
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la Manufacture Royale de glaces de miroirs de Saint-Gobain est une ancienne manufacture, créée en 1665. Elle a produit les miroirs de la galerie des Glaces de Louis XIV. Une partie des bâtiments du site est inscrite a titre des Monuments Historiques. Le contexte urbain et arboré de la ville limite les vues dégagées depuis ce site historique, en direction du paysage de la grande plaine agricole. La sensibilité patrimoniale vis-à-vis du projet est globalement faible.

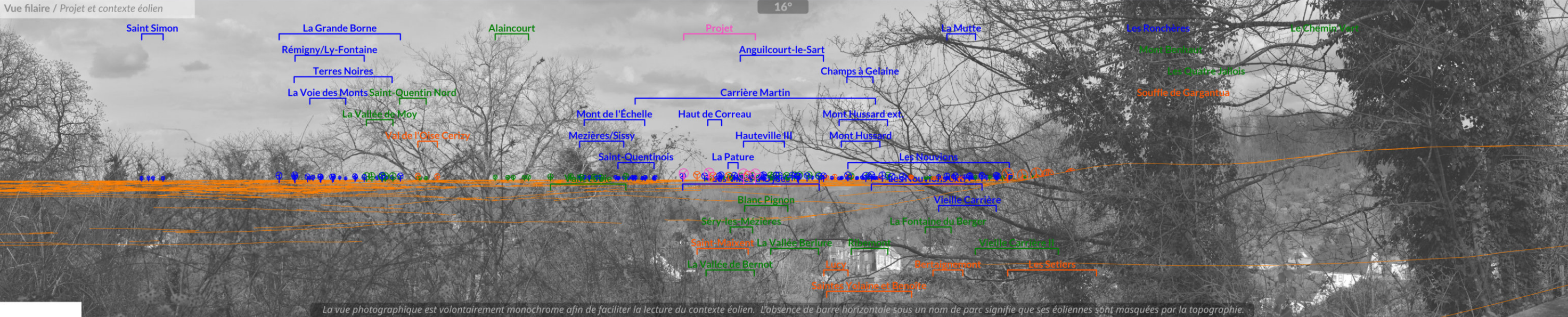
Le photomontage illustrant la perception du paysage depuis la terrasse proche de la Manufacture de Saint-Gobain montre bien le contexte arboré qui limite les vues vers le projet : une fenêtre de vue à travers les arbres laisse entrevoir le contexte éolien éloigné au sein duquel s'insère le projet. Les quatre éoliennes, sont distantes de plus de 10,6 km. Du point de vue patrimonial, le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien



Photomontage / Projet et contexte éolien



E1 12.2 km E2 11.7 km E3 10.6 km E4 11.1 km

Ancienne Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain, inscrite MH

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1
12.2 km

E2
11.7 km

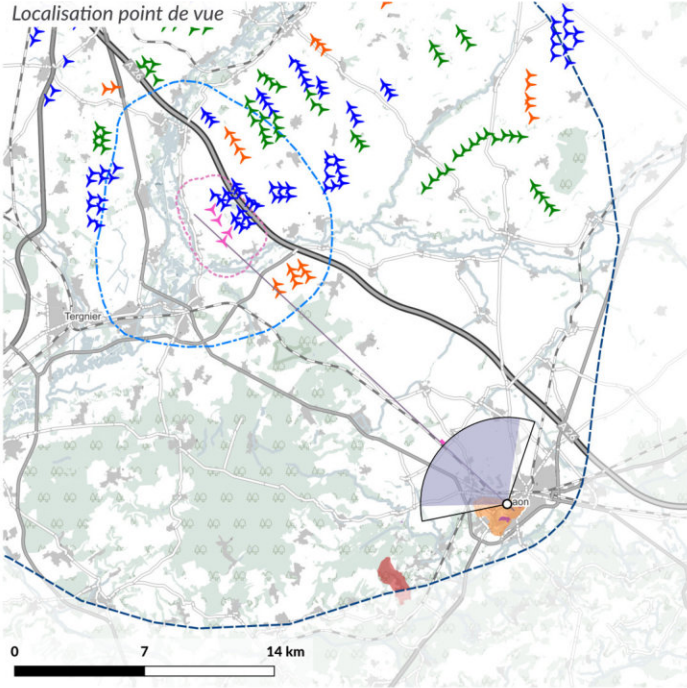
E3
10.6 km

E4
11.1 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



49 : Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur de la table d'orientation



Point de vue

Coordonnées L93 | altitude : **744952, 6940852 | 178.7m**
Hauteur : **1.7m**
Azimut | Champ visuel : **319° | 120°**
Date et heure locale : **06/06/2024 13:23**
Soleil : éclairage | azimut | élévation : **Arrière | 170.8° | 62.9°**

APN 24x36, focale 50mm (38.5°) Resolution de 122 px./degré et projection cylindrique

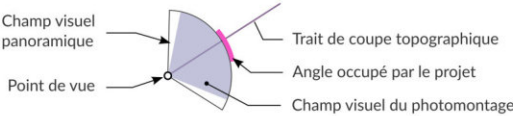
Projet

Nombre d'éoliennes : **4**
Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
Orientation rotor : **136.1°**
Eolienne la plus proche : **E3 à 20.9 km, azimut 313.2°**
Eolienne la plus éloignée : **E1 à 22.5 km, azimut 315.3°**

Visibilité théorique du projet*

Cumul hauteur (%) : **2.102 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

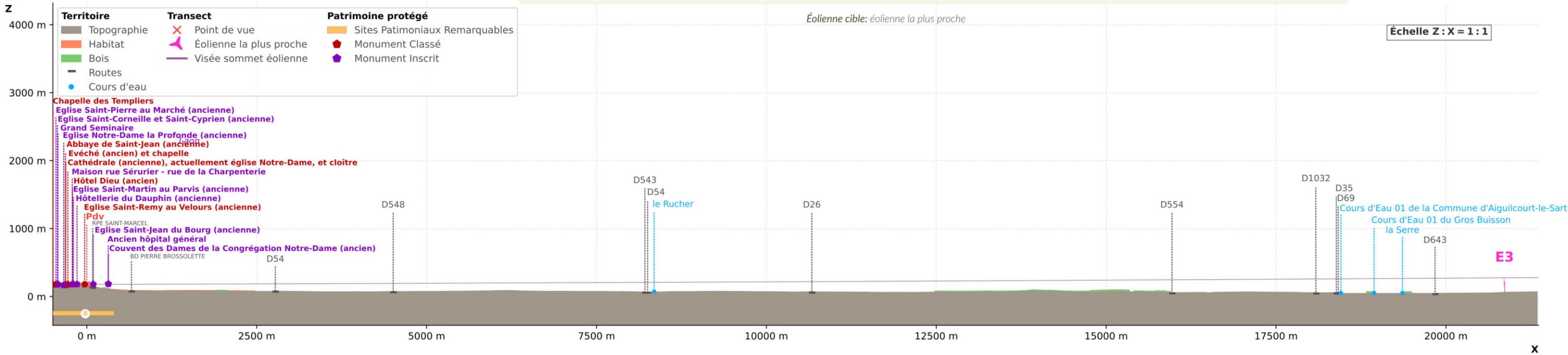


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - - / - - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★/◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■/■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique

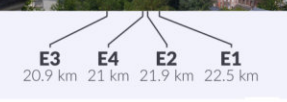
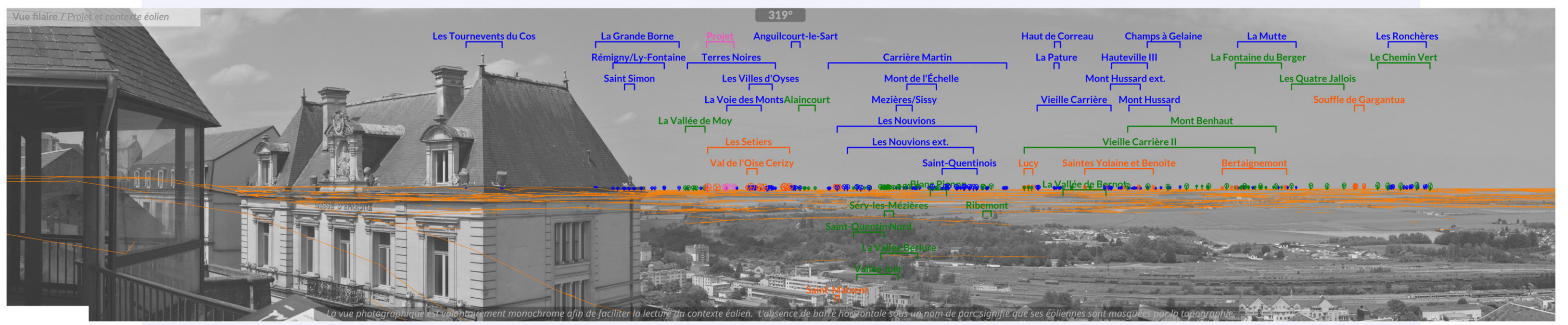


Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que la ville de Laon est en partie construite dans sa citadelle datant du XVIème siècle. Sa silhouette emblématique domine le paysage des plateaux agricoles environnants. C'est depuis les remparts que la vue est la plus dégagée vers le nord : ces grands panoramas illustrent les vues panoramiques qui peuvent s'ouvrir depuis l'ensemble des sites et édifices protégés de la ville, toutefois le plus souvent situés dans un environnement urbain dense (le Site Patrimonial Remarquable de Laon). La sensibilité vis-à-vis du projet est modérée en raison de l'éloignement de 20km, et de la situation de la ZIP à la marge des panoramas emblématiques et aménagés qui s'ouvrent depuis les remparts.

Le photomontage illustrant la perception depuis la table d'orientation installée sur les remparts au nord de Laon montre bien l'étendue du panorama : les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 20,9 km en marge du champ de vision, sont implantées dans la continuité du contexte éolien en service et en instruction, sans le dépasser en hauteur ni en élargir l'emprise horizontale globale. Du point de vue patrimonial, le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

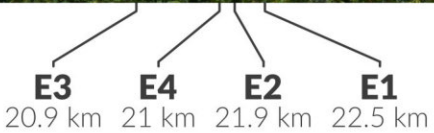
Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur de la table d'orientation

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



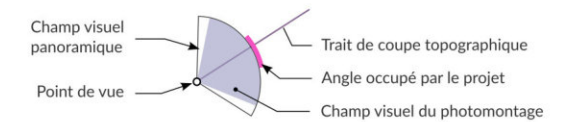


Coordonnées L93 | altitude : **745270, 6940807 | 175.8m**
 Hauteur : **1.7m**
 Azimut | Champ visuel : **301.4° | 120°**
 Date et heure locale : **06/06/2024 14:02**
 : éclairage | azimut | élévation : **Latéral | 190.5° | 62.9°**

Nombre d'éoliennes : **4**
 Dimensions mat | rotor | totale : **135m | 150m | 210m**
 Orientation rotor : **135.6°**
 Eolienne la plus proche : **E3 à 21.1 km, azimut 312.7°**
 Eolienne la plus éloignée : **E1 à 22.7 km, azimut 314.9°**

Cumul hauteur (%) : **2.08 %**

*Calculée sans obstacles bâtis et boisés au pas de 25m sur 360°

Monument classé/inscrit : / Site Patrimonial Remarquable :

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

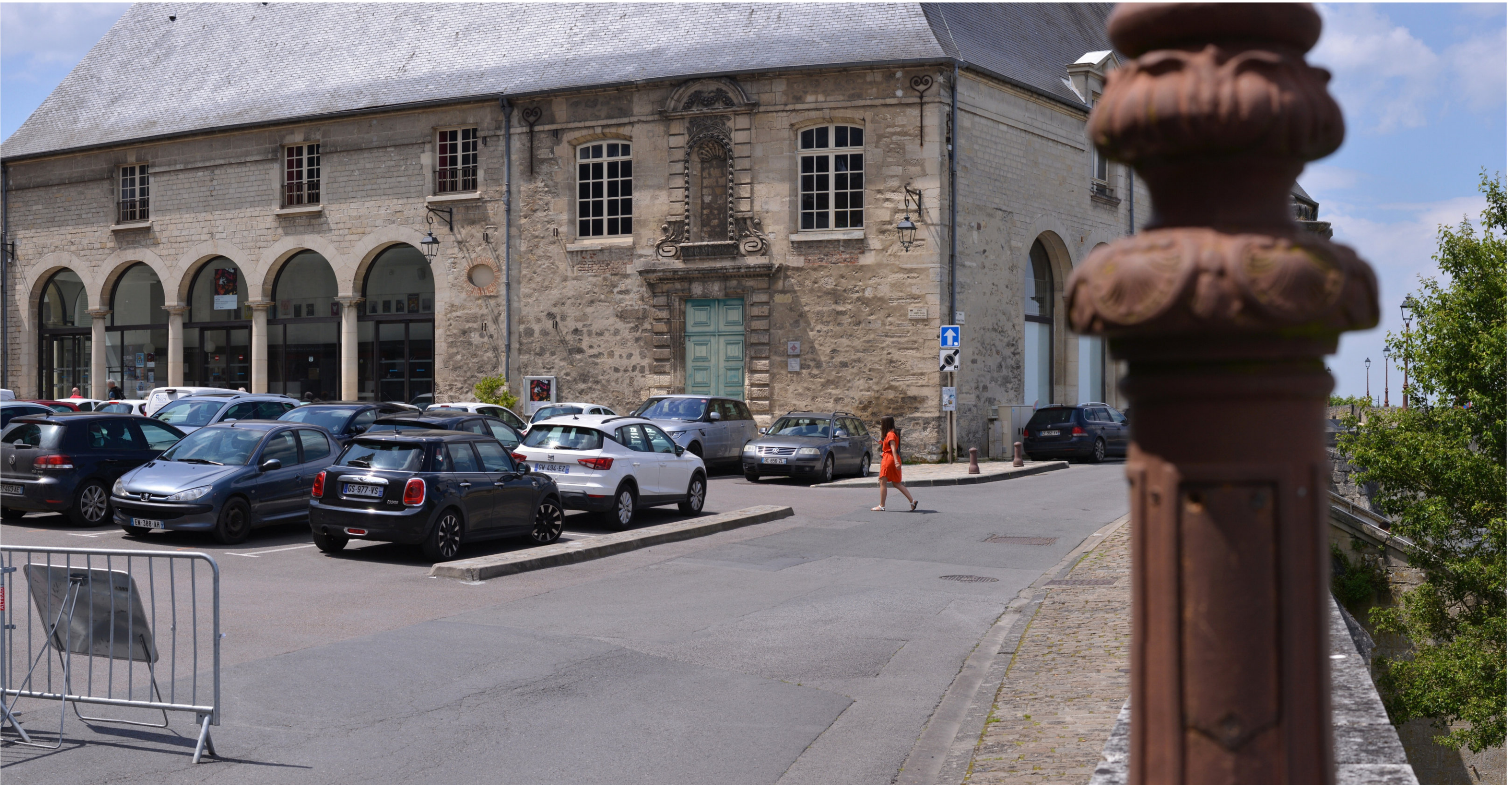
L'étude de l'état initial a montré que la ville de Laon est en partie construite dans sa citadelle datant du XVIème siècle. Sa silhouette emblématique domine le paysage des plateaux agricoles environnants. La sensibilité vis-à-vis du projet est modérée en raison de l'éloignement de 20km, et de la situation de la ZIP à la marge des panoramas emblématiques et aménagés qui s'ouvrent depuis les remparts.

Le photomontage illustrant la perception depuis la parties des remparts de Laon protégés par un Site Classé montre bien l'étendue du panorama : les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 21,1km en marge du champ de vision, sont implantées dans la continuité du contexte éolien en service et en instruction, sans le dépasser en hauteur ni en élargir l'emprise horizontale globale. Du point de vue patrimonial, le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

Remparts de la Citadelle de Laon, à la hauteur du Site classé

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer

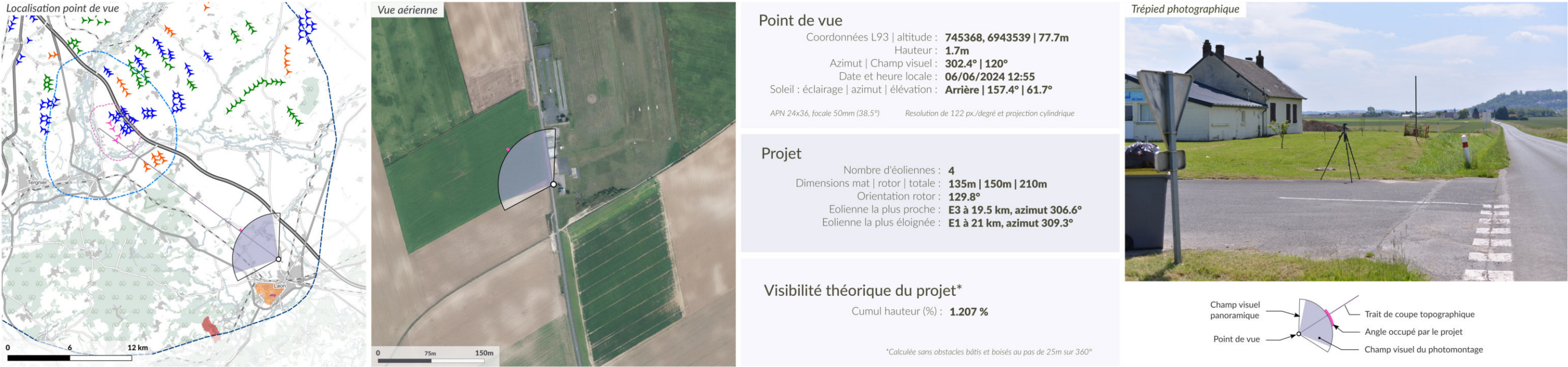


courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E3 21.1 km **E4** 21.2 km **E2** 22.1 km **E1** 22.7 km

51 : Itinéraire de la D967 dans l'aire d'influence de la Butte de Laon



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine :

Monument classé/inscrit : Site Patrimonial Remarquable : Site inscrit/classé :

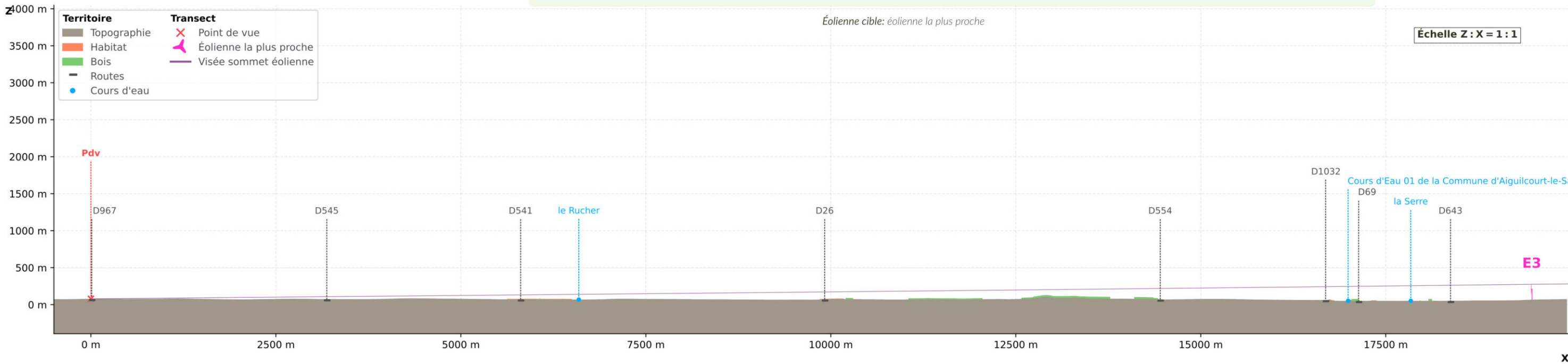
Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'aire d'influence de la Butte de Laon s'étend dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. L'analyse de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures aux abords de Laon se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, et un horizon boisé marqué par les reliefs du massif de Saint-Gobain. Dans l'aire d'étude éloignée, la sensibilité de l'aire d'influence de la Butte de Laon et de sa citadelle est globalement faible vis-à-vis du projet.

Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D967 à la hauteur de l'aérodrome de Laon-Chambry montre bien l'étendue du panorama : les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 19,5 km sont implantées dans la continuité du contexte éolien en service et en instruction, sans le dépasser en hauteur ni en élargir l'emprise horizontale globale. Elles ne sont pas visibles simultanément avec la Butte de Laon.

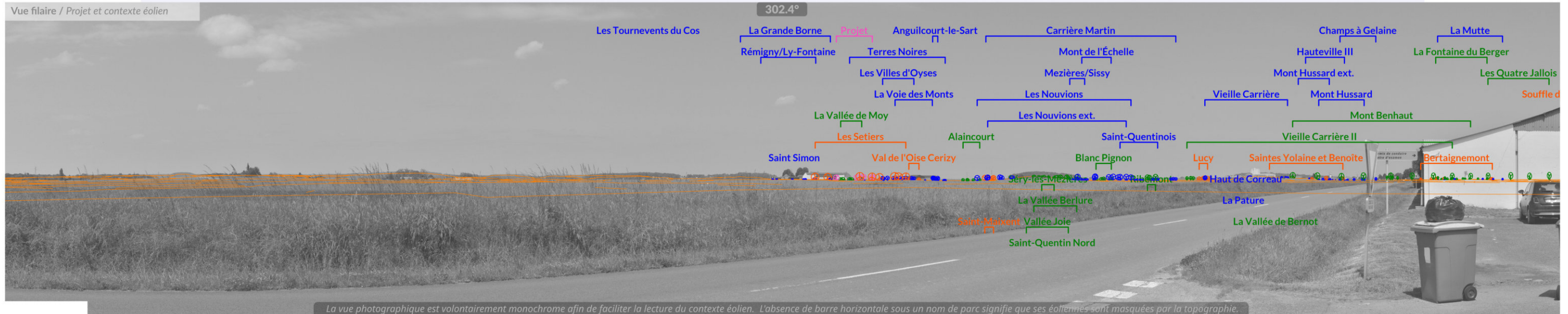
Du point de vue patrimonial et paysager, le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante —

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien

Photomontage / *Projet et contexte éolien*

Itinéraire de la D967 dans l'aire d'influence de la Butte de Laon

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



52 : Itinéraire de la D967 à la sortie de Monceau-le-Neuf

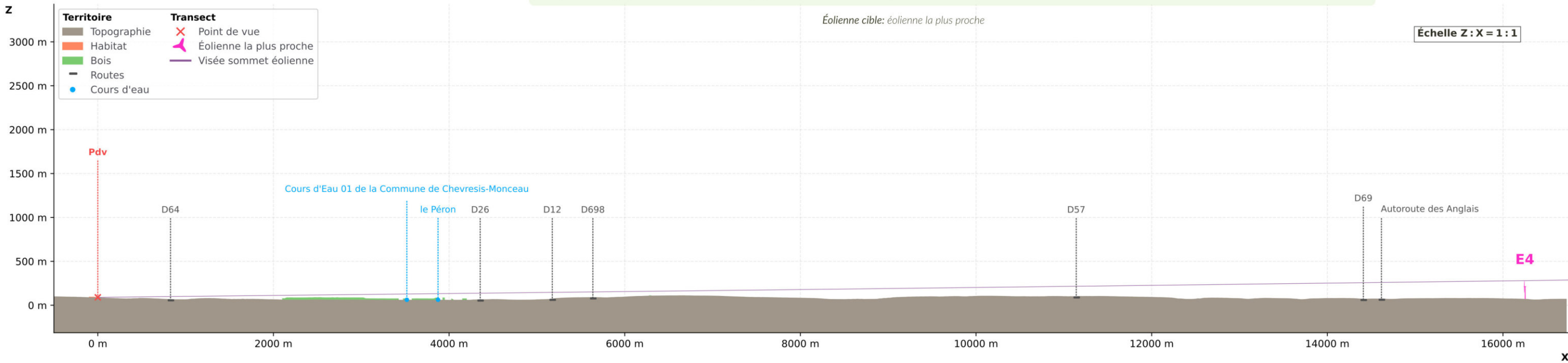


Aires d'étude : Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - . - . - / - - -

Patrimoine : Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes Parcs construits : 23 parcs : 154 éol. Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol. Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.

Profil topographique



Commentaires paysagers

L'analyse de l'état initial a montré que les panoramas qui s'ouvrent depuis le paysage de la Plaine de grandes cultures au nord de la Butte de Laon se caractérisent par de vastes étendues agricoles aux premiers plans, et un contexte éolien en service et en développement plutôt proche et dense. La sensibilité est globalement faible vis-à-vis du projet.

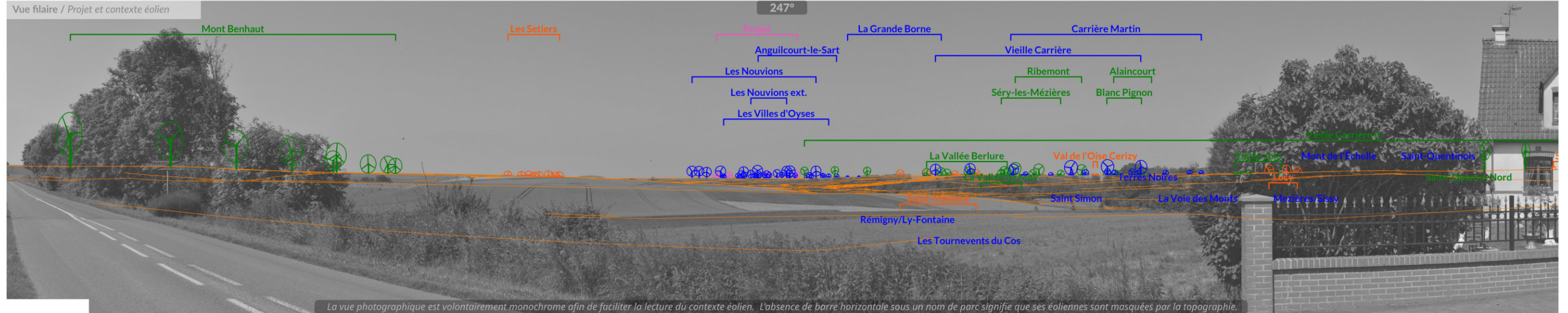
Le photomontage illustrant la perception depuis l'itinéraire de la D967 à la sortie de Monceau-le-Neuf montre bien l'étendue du paysage ondulé de la Grande plaine agricole, ponctué de structures végétales arborées et de parcs éoliens. Les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 16,2 km sont implantées à l'arrière du contexte éolien en service et en instruction, sans le dépasser en hauteur ni en élargir l'emprise horizontale globale. Le projet a un impact très faible depuis ce point de vue.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante

État initial / Parcs construits



Vue filaire / Projet et contexte éolien

Photomontage / *Projet et contexte éolien*

Itinéraire de la D967 à la sortie de Monceau-le-Neuf

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E3
16.7 km

E4
16.2 km

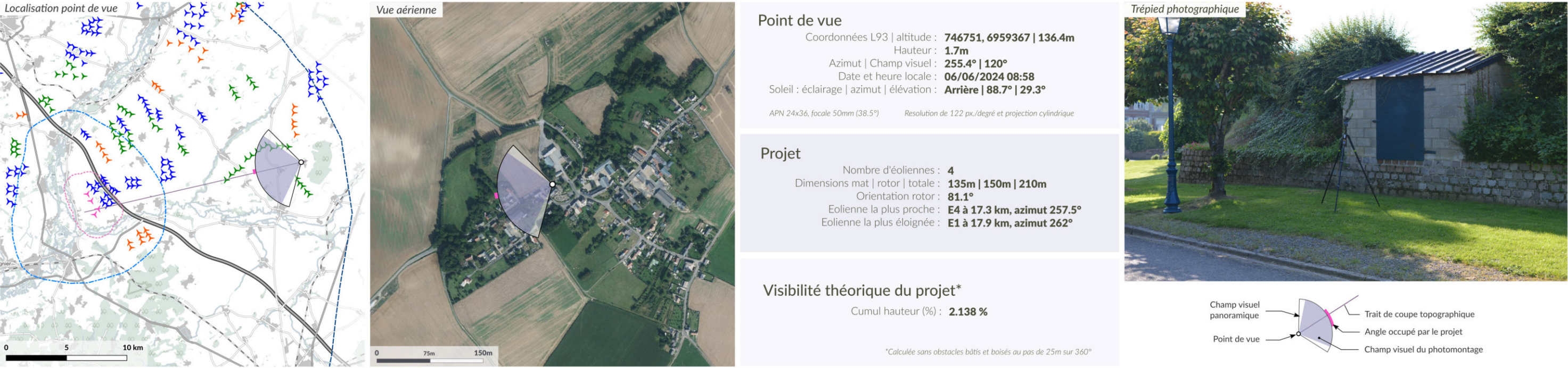
E2
16.5 km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 46 cm (format 2xA3)



E1
16.5 km

53 : Château de Bois-lès-Pargny, classé MH



Aires d'étude :

Immédiate/rapprochée/éloignée : - - - / - - - / - - -

Patrimoine :

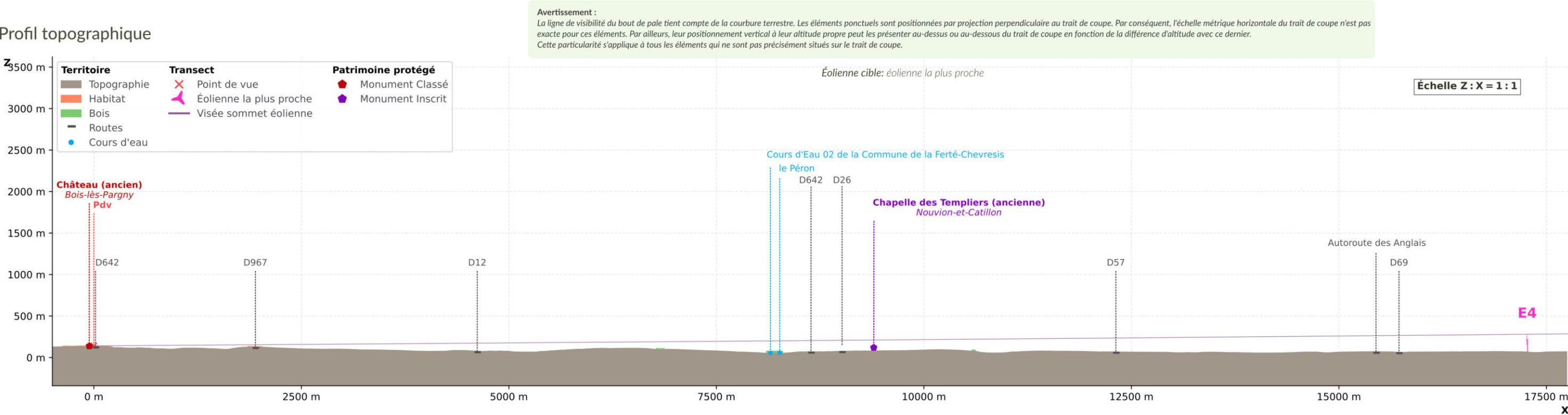
Monument classé/inscrit : ★ / ◆ Site Patrimonial Remarquable : ■ Site inscrit/classé : ■ / ■

Projet : 4 éoliennes

Parcs construits : 23 parcs : 154 éol.

Parcs autorisés : 14 parcs : 82 éol.

Parcs en instruction : 7 parcs : 33 éol.



Commentaires paysagers

L'étude de l'état initial a montré que le donjon de Bois-lès-Pargny est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1927. Construit en 1611, il se caractérise par une tour carrée de briques roses avec, à chaque angle, une tourelle en encorbellement. Depuis les abords de ce monuments, le contexte bâti autour du donjon et le contexte arboré en limite du village limitent les vues dégagées sur le paysage de la grande plaine agricole. La sensibilité patrimoniale est globalement faible vis-à-vis du projet.

Le photomontage illustrant la perception depuis les abords du Château de Bois-lès-Pargny montre bien le contexte bâti du village, entouré de nombreuses structures végétales arborées : les quatre éoliennes du projet, distantes de plus de 17,3 km sont entièrement masquées. Du point de vue patrimonial, le projet n'a pas d'impact depuis ce point de vue.

— Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante —



E3 17.7 km **E4** 17.3 km **E2** 17.7 km **E1** 17.9 km

Château de Bois-lès-Pargny, classé MH

Simulation photo-réaliste

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer

